UNIVERSITE DE YAOUNDE II-SOA
FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE I

Pr. Mathias Eric OWONA NGUINI

PROLÉGOMÈNES : L'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE : UNE ANALYSE INTERDISCIPLINAIRE ET INTER PARADIGMATIQUE

Par ces termes, on veut souligner que l'économie politique internationale est une sous-spécialité qui se situe à l'intersection de la science politique et de science économique. Cette sous-spécialité positionnée au croisement de la science politique et la science économique, s'est particulièrement développée dans les traditions académiques et scientifiques anglo-saxonnes (nord-américaine, étasunienne et Canadienne ou britannique).

Des processus internationalisés d'interdépendance s'organisent qui balancent entre les phénomènes politiques et les phénomènes économiques. Il s'agit alors de cerner, de manière aussi bien empirique et historique que de façon théorique et analytique, l'interaction, l'interdépendance et l'interconnexion de processus économiques et processus politiques. On ne peut pas perdre de vue, que l'économie politique internationale a été configurée par les transformations complexes des relations internationales en tant que relations de pouvoir économiquement façonnées et modelées. Avec l'économie politique internationale, c'est la manière d'envisager l'économie politique qui est reformulée. Il s'agit dans cette perspective, d'être attentif à la manière dont les phénomènes économiques sont configurés puis conditionnés par les contextes politiques qui modèlent le cours de la vie internationale. Ces

contextes sont aussi bien politico-diplomatiques que politico-stratégiques. Il importe d'être attentif, à cet état de choses si l'on veut comprendre aussi bien que la consistance de l'économie politique internationale envisagée au sens strict.

LA GENÈSE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

Par ces termes, il s'agit de mettre en perspective les origines de cette sous-discipline de la science politique qui n'en présente pas moins la spécialité d'évoquer des contenus pouvant recouvrir une matière en lien avec les données et les faits économiques.

L'économie politique internationale ou international political economics se cristallise en tant que sous-discipline à partir des années 1990. Elle apparaîtra à travers certains travaux de chercheurs américains, canadiens ou britanniques qui essayent d'opérer une synthèse entre les formes classiques de l'analyse des relations internationales et celles de l'économie des relations internationales. En opérant de la sorte, les chercheurs qui s'inscrivent dans ce cheminement veulent mettre en question un état de chose intellectuel et savant dans lequel, le fossé entre l'analyse politique internationale , l'analyse d'économie internationale et l'économie politique internationale s'est construite à travers une approche destinée à contrôler ce fossé entre l'analyse politique internationale et l'analyse de l'économie internationale. Des chercheurs tels que Susan STRANGE, Robert KEOHANE et Joseph NYE, joueront un rôle-clé dans cette initiative innovante destinée à renouveler et à rénover l'analyse des relations internationales. Dans leur logique, ces chercheurs nord-américains ou britanniques entendent sortir des sentiers battus de l'analyse internationaliste fortement, quoique non exclusivement tournée vers l'examen des dynamiques politico- stratégiques et des dynamiques politico diplomatiques, c'est-à-dire celles attentives à l'interaction des appareils étatiques de politiques étrangères.

Si ces créneaux de l'analyse internationaliste sont ainsi organisés, il ne faut pas perdre de vue que même dans les perspectives canoniques, il existe déjà des démarches qui concernent l'examen des approches dans l'analyse des relations internationales.

II- L'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE ET LA REVISITATION DE LA DIMENSION ÉCONOMIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Par ces termes, on veut dire que les fondateurs de l'économie politique internationale, vont réinvestir l'analyse internationaliste des phénomènes relevant de la vie économique en tant que faits de la politique extérieure et des relations internationale. Il s'agit alors, pour les tenants de l'économie politique internationale de revisiter les thématiques qui avaient été abordées par certains spécialistes de l'analyse internationale canonique comme David MITRANY et Ernst HAAS….Ces deux auteurs sont évoqués comme chefs de file respectifs de l'analyse vétéro-fonctionnaliste et de l'analyse néo-fonctionnaliste .En effet, ces chercheurs avaient déjà travaillé sur des questions économiques en insistant sur les phénomènes d'intégration régionale. Ainsi, David MITRANY a mis l'accent sur l'importance des besoins et de la communauté des besoins dans la structuration des dynamiques de structuration régionale en tant que formes spécifiques de relations internationales. Ernst HAAS quant à lui, a insisté sur la logique de l'engrenage international.

Le « *Spill Over* » est un mécanisme facilitant ou accélérant l'intégration entre les Etats, intégration entendue comme une dynamique de convergence économique. Les chercheurs qui ont créé l'économie politique internationale se sont distancés de la manière de voir les relations internationale économiques telle qu'elles étaient perçues par les adeptes du fonctionnalisme classique ou vétéro-réalisme, complètement inscrits dans une perspective orthodoxe d'approche des relations internationales.

III- L'ELEMENT DECISIF DE L'HÉTÉRODOXIE DANS LA CONSTITUTION DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

Par ces termes, on veut dire que ce qui fait la spécificité de la genèse de l'économie politique internationale est le recours à des approches battant en brèche les démarches dominantes de l'analyse des relations internationales. Cela veut dire que, les chercheurs qui vont inventer et instituer l'économie politique internationale, seront portés à mettre en cause l'orientation méthodologique positiviste et objectiviste de celle-ci qui correspond à la prédilection pour les études stato-centrées reposant sur des enquêtes quantitatives. Les tenants de l'économie politique internationale se démarquent de cette approche orthodoxe conformiste.

En effet, Susan STRANGE, Robert KEOHANE, Joseph NYE, ou Peter KATZENSTEIN vont mettre en question une approche exclusivement tournée vers l'analyse de sécurité ou de politique étrangère ou en termes de « *Linkage* ». Ces auteurs seront à la base d'une approche transnationaliste attentive à la place des acteurs non-souverains dans les relations internationales. Les chercheurs liés à l'économie politique internationale vont tirer l'attention sur les phénomènes d'interdépendance économique et leur place dans la contribution de l'analyse dans les relations internationales .Ainsi, ces chercheurs ont-ils renouvelés l'analyse de relations internationales aussi bien au plan ontologique qu'au plan méthodologique. Dès lors, les Relations Internationales devront faire avec l'hétérodoxie caractéristique de l'économie politique internationale d'origine.

IV- LA RECONFIGURATION DE L'ANALYSE INTERNATIONALISTE DU FAIT DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

Par ces termes, on veut montrer que l'économie politique internationale, a entraîné une réorientation et une réorganisation de l'analyse de Relations Internationales. Cela est dû au fait que, les inventeurs ou les découvreurs de l'Économie Politique Internationale, ont fortement mis en question le paradigme canonique de l'analyse c'est-à-dire le paradigme réaliste fondé sur le privilège analytique et épistémique de l'examen des dynamiques de puissance. Dans cette perspective réaliste, la puissance est surtout abordée d'un point de vue attentif aux phénomènes politiques et stratégiques. C'est cela même qui sera mis en question par l'hétérodoxie des chercheurs de l'Économie Politique Internationale. Ceux-ci vont comme cela a été indiqué mettre l'accent sur la dimension économique des phénomènes internationaux, en les examinant dans une optique qui ne se limite pas à la puissance de type politico-diplomatique et politico- stratégique. Susan STRANGE, Robert KEOHANE et Joseph NYE, s'intéressent de manière forte à l'interdépendance. Dès lors, le regard internationaliste sera fondamentalement modifié car, les Relations Internationales ne seront plus envisagées seulement comme des rapports de puissance ou comme des rapports stato-centrés. Dès lors, la pression épistémique des chercheurs de l'Économie Politique Internationale va conduire à une mutation du champ des Relations Internationales de plus en plus ouvert à l'examen des relations économiques comme composantes des Relations Internationales

V- LA CONSÉCRATION DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE D'ORIGINE HÉTÉRODOXE PAR LE MAINSTREAM INSTITUTIONNEL

Par ces termes, on veut dire que l'Économie Politique Internationale a été reconnue par les défenseurs de l'orthodoxie internationaliste .Ceci signifie en d'autre termes que les orthodoxes qui se rattachent au courant dominant de l'analyse internationaliste qui est le réalisme vont accepte la pertinence ontologique et de l'épistémologie de l'Économie Politique Internationale, à tel

point que les orthodoxes y sont désormais représentés a l'instar de JOSEPH GRIECO ET JOHN
IKENBERRY, deux auteurs qui travaillent désormais dans le champ de l'Économie Politique
Internationale. C'est aussi le cas de Jeffrey FREEDOM ou David LAKE. Ainsi, l'Économie Politique Internationale est devenue un espace consacré de recherche qui ne se limite plus aux hétérodoxes. Dès lors, l'Économie Politique Internationale, sera pleinement constituée comme sous-discipline des Relations Internationales même si, à ce sujet, elle demeure une divergence entre les orthodoxes et les hétérodoxes.

En effet, les orthodoxes considèrent que l'Economie Politique Internationale n'est qu'une sous-discipline des Relations Internationales lorsque les hétérodoxes pensent que l'Économie Politique Internationale est une structure multidisciplinaire.

INTRODUCTION :

L'ECONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE : UNE MISE EN PERSPECTIVE GLOBALE ENTRE GÉOPOLITIQUE ET GÉOÉCONOMIE

Par ces termes, on veut indiquer que l'analyse de l'économie politique internationale, ici à envisager, restera de part en part attentive à l'inscription de processus et phénomènes qu'elle examine. Dans ce contexte correspondant à l' ‹‹ *économie-monde* ›› (Immanuel WALLERSTEIN) planétarisée du faite de l'avènement de la « globalisation » ou mondialisation (Theodore Levitt). En effet, l'analyse avisée de l'économie politique internationale ne peut pas perdre de vue que dans le contexte actuel, les Relations Internationales en général et les Relations Internationales Économiques en particulier se déploient et se développent dans le monde marqué par la montée en régime de l'interdépendance planétaire. D'ailleurs, pour beaucoup de spécialistes de

l’économie politique internationale on parle d’économie politique globale plutôt qu’internationale. Où l’on voit que l’examen des phénomènes étudiés par l’économie politique internationale prend en considération la mutation hétérothétique de l’ordre international qui est liée à la mondialisation. On examinera d’abord l’épistémologie élémentaire de l’économie politique internationale (Section I), ensuite la méthodologie complexe de l'E.P.I (Section II).

SECTION 1 : L'ÉPISTÉMOLOGIE ÉLÉMENTAIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

Par ces termes, on veut indiquer qu’il est nécessaire de s’intéresser à la manière dont l'Économie Politique Internationale est envisagée en tant que sous-discipline porteuse d’une connaissance et fondée sur un objet. Il s’agit alors de savoir comment s’opère la mise en objet de l’Economie Politique Internationale c’est-à-dire d’examiner le processus de son objectivation et de sa construction comme objet de savoir. Dans cette perspective, on examinera d’abord la contextualisation de l'Économie Politique Internationale (P1) puis la problématisation de l'Économie
Politique Internationale (P2)

PARAGRAPHE 1 : LA CONTEXTUALISATION DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

Par ces termes, il s'agit de voir la constitution de l'Économie Politique Internationale comme domaine de la connaissance en partie liée avec un arrière-plan spatio-temporel qui en forme précisément le contexte. Ce contexte est envisagé aussi bien en des termes socio-structurels et socio-culturels qu'en des termes spatio-temporels et spatio-relationnels. Cela signifie que pour bien cerner ce contexte, il convient d'en comprendre la formation(A) puis d'en saisir l'orientation(B)

A- LA FORMATION DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

Par ces termes, on veut à nouveau indiquer le fait déjà signalé que l'Économie Politique Internationale est née dans les années 1970. Cette sous-discipline s'est constituée dans un moment singulier de l'évolution historique des Relations Internationales. En effet, les Relations Internationales de 1970 sont marquées par les transformations significatives de la vie internationale induites par certains faits (*le découpage du dollar par rapport à l'étalon-or ou l'institution de la fluctuation du dollar ; les crises pétrolières de 1973 et 1980 ; la crise de l'Etat providence (1975) ; la montée de la gouvernance néolibérale avec l'avènement au pouvoir de Ronald REAGAN*…). Ces faits montrent comment les dynamiques économiques modèlent et façonnent la vie internationale, au point d'en susciter une reconfiguration significative.

B- L'ORIENTATION DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

Par ces termes, on veut désigner la nécessité ou l’exigence de cerner les finalités qui peuvent justifier ou légitimer l’économie politique en tant que domaine de connaissance n’ayant seulement une valeur épistémique mais également une utilité pratique. De ce point de vue, il apparaît que les chercheurs hétérodoxes qui ont inventé l'Économie Politique Internationale, visent à mettre en lumière l’importance intellectuelle et savante d’une analyse de la formation et de l’évolution des dynamiques d’interdépendance économique associée à la constitution de plus en plus visible des liens expressifs de la mondialisation.

L'Économie Politique Internationale apparaît alors comme une démarche permettant de saisir le fait que les jeux, échanges et lutte économiques sont des phénomènes structurants et opérants de la vie internationale, que l’on ne saurait ignorer . Il apparaît alors que ces dynamiques sont aussi importantes que celles sont attachées aux phénomènes de sécurité, de politique étrangère et de Linkage. Dès lors, l'Économie Politique Internationale se présente comme un savoir non seulement stimulant d’un point de vue intellectuel mais aussi d’un point de vue pratique parce qu’il permet de mesurer l’importance croissante et structurante des processus économiques dans la vie internationale.

Ces éléments de contextualisation montrent que pour mettre en objet l'Économie Politique Internationale, il est important de prendre la mesure pertinente de ses conditions de formation et de ses schémas d’orientation. L'Économie Politique Internationale se pose alors comme un domaine de connaissance qui permet de bien comprendre comment l’interdépendance économique va se consolider dans les années 1970 et 1980, de manière à instituer et à imposer une nouvelle structuration du pouvoir et d’échange allant bien au-delà du pouvoir économique. C’est pour cela que ces processus économiques internationaux sont à appréhender au moyen des concepts et approches d'Économie Politique Internationale à travers un cadre pour questionner les transformations des Relations Internationales systémiques.

PARAGRAPHE 2 : L'ÉNONCIATION DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE.

Par ces termes, on veut souligner que comme tout domaine de recherche et de connaissance, quelle que ce soit son échelle de référence, l'Economie Politique Internationale nécessite d'être épistémologiquement gouvernée. Cela signifie que l'Économie Politique Internationale a besoin d'un dispositif épistémologique qui va piloter et diriger le questionnement scientifique qui sera le sien. Ce questionnement s'ordonne autour de la construction d'une problématique, c'est-à-dire d'une stratégie de questionnement dont il convient de cerner l'énonciation (A) puis d'en appréhender l'affectation (B)

A-L'ÉNONCIATION DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE.

Par ces termes, il s'agira d'indiquer comme susmentionné que l'Économie Politique Internationale a besoin d'un questionnement directeur, d'une problématique. C'est à cet effet, que s'opère son énonciation, c'est-à-dire l'expression clarifiée de sa problématique. Celle-ci peut commodément être formulée dans les termes suivants : comment la vie internationale est-elle influencée par l'avènement des dynamiques d'interdépendance économique constituée à partir de l'année 1970 ? Ce questionnement permet ainsi d'engager le travail de problématisation de l'Économie Politique Internationale en soulignant que les phénomènes économiques inédits des années 1970 pouvaient avoir une influence et /ou une incidence de la structuration de la vie internationale .Ce questionnement directeur envisagé nécessite une réponse en forme d'hypothèse directrice :La vie internationale est influencée effectivement par les dynamiques montantes d'interdépendance économique qui se sont constituées dans les années 1970 jusqu'aux années 1980, de manière à remodeler aussi bien la structuration que l'orientation des Relations Internationales dans une perspective où celle-ci ne pouvait plus se cantonner à des relations de puissance politico-diplomatiques et

politico stratégiques ;et ne pouvaient non plus continuer à sous-estimer les phénomènes d'interdépendances économique.

B- L'AFFECTATION DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

Par ces termes, compte tenu de ce qui précède, on veut indiquer que l'Économie Politique Internationale constituée en tant que compartiment disciplinaire dans les années 1970 aux USA, Grande Bretagne et au Canada ,est devenue une analyse indispensable au cœur des Relations Internationales parce qu'elle permet d'élucider les dynamiques institutionnelles, organisationnelles, informationnelles, communicationnelle, opérationnelles, décisionnelles et transactionnelles à travers laquelle la mondialisation s'est configurée comme constitutive de la planétarisation de l'économie-monde capitaliste, conçue comme un dispositif clé du « *système monde » (*Immanuel WALLERSTEIN). A partir de ce moment, les Relations Internationales se voient fondamentalement réorientées, vers une analyse qui s'intéresse à la configuration économique qui oriente le monde et surtout à leur signification politique. C'est ce que montre la définition de l'économie politique internationale par les spécialistes et les analystes vont dès lors consolider ce compartiment disciplinaire. Ainsi, l'Économie Politique Internationale va mettre l'accent sur les dimensions économiques des problématiques internationales. Il s'agit alors de constituer l'étude aussi bien anatomique que physiologique des Relations Internationales saisies à partir de leurs structurations matérielles i.e. économiques.

La problématisation engagée par les spécialistes de l'Économie Politique Internationale va permettre de cerner les processus d'interaction et d'interdépendance qui se jouent entre les phénomènes politiques et les phénomènes économiques au sein du système-monde global posé comme le cadre écosystémique global en matière de l'analyse en termes d'Économie Politique Internationale. Ainsi cette orientation de la problématisation des Relations Internationales montre que l'Économie Politique Internationale permet d'avoir connaissance du métabolisme de l'ordre international globalisé qui se fonde précisément sur l'action et l'évolution des structures économiques

grâce auxquelles cet ordre s'alimente. En d'autres termes, cela signifie que l'Économie Politique Internationale est devenue à travers ses différents recherches, un compartiment-clé de l'analyse de Relations Internationales à côté des compartiments canoniques en termes de sécurités nationale et internationale.

SECTION II : LA MÉTHODOLOGIE COMPLEXE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE.

Par ces termes, on veut indiquer que le rejet épistémologique de l'Économie Politique Internationale a dû être concrètement traduit en démarche articulée et structurée d'analyse de la place et de la contribution des phénomènes d'interdépendance économique dans les Relations Internationales. Autrement dit, il a fallu développer un outillage et un appareillage économiques pour donner de la consistance aux hypothèses déduites posées dans le cadre de l'Économie Politique Internationale. Le débat théorico-méthodologique et technico-méthodologique en la matière est envisagé pour bien cerner la complexité simultanément organique et dialectique de la démarche mise en forme et mise en œuvre en matière d'Économie Politique Internationale. Dans cette optique, il s'agit d'abord d'examiner la conceptualisation en Économie Politique Internationale (P1) ou d'apporter l'opérationnalisation en Économie Politique Internationale (P2). On se trouvera alors dans un jeu scientifique qui consiste à forger des instruments méthodologiques résultant des fondements épistémologiques évoqués plus haut.

PARAGRAPHE 1 : LA CONCEPTUALISATION EN ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

Par ces termes, on veut faire référence à la nécessité de mettre en lumière les cadrages théoriques dessinant des perspectives épistémiques et analytiques ou dialogiques et herméneutiques grâce auxquelles l'Économie Politique Internationale entend rendre raison et rendre compte des

phénomènes examinés. Il s'agit alors de faire référence puis de mettre en balance différentes perspectives utilisées et mobilisées en matière d'Économie Politique Internationale. Dans ce registre, on s'intéressera d'abord à la formulation en Économie Politique Internationale (A) avant de réfléchir sur la théorisation en Économie Politique Internationale (B).

A- LA FORMULATION EN ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

Par ces termes , on veut évoquer la manière dont l'espace académique et scientifique d'étude et de recherche en Économie Politique Internationale est traversé et travaillé par des lignes épistémiques, analytiques et herméneutiques de force et de tension qui entretiennent et maintiennent des courants différents, divergents ou dissonants en termes de lecture par l'Économie Politique Internationale. Sur ce terrain de la formulation, on peut cerner des lignes de divisions épistémiques et théoriques ainsi le champ de l'Économie Politique Internationale qui s'est depuis lors intensifié met par exemple en présence d'un clivage entre objectivistes et post-objectivistes ou positivistes et post-positivistes. Cependant, le positivisme ou l'objectivisme sont véhiculés en Économie Politique Internationale par les tenant de l'internationalisme le plus orthodoxe, les défenseurs du paradigme dominant (*réalisme*) … (Stephen, KRASNER, Benjamin Cohen, Martin…)

Ces orthodoxes ont une définition stricte de l'Économie Politique Internationale, cela depuis Robert GILPIN. Cela signifie que pour eux, l'Économie Politique Internationale est strictement entendu comme une simple région des Relations Internationales. Les orthodoxes s'appuyant sur le réalisme, mobilisent une lecture positiviste des relations entre l'économie et la politique à l'échelle internationale. Ils se distinguent en cela des hétérodoxes (Susan STRANGE, Robert KEOHANE, Joseph NYE, Robert COX…). Les hétérodoxes ont une formulation différente de l'Économie Politique Internationale, il considère par exemple que l'Économie Politique Internationale ne saurait même épistémiquement abordée dans un logique mono-disciplinaire que Kathleen, MCNAMARA considère comme relevant de la monoculture. Pour

les hétérodoxes, l'Économie Politique Internationale est envisagée de manière pluridisciplinaire ne pouvant être limitée seulement à une analyse des Relations Internationales qui se cantonne à la lecture politique de celles- ci. Où l'on voit que les hétérodoxes développent des régimes de formulation de l'Économie Politique Internationale qui se distingue de ceux prônés par les orthodoxes. Ainsi, Susan STRANGE considère que l'Économie Politique Internationale plutôt que d'être une part des Relations Internationales, les englobe plutôt. Ce faisant, cette orientation en termes de formulation est différente de celle que propose par exemple un Robert GILPIN. On voit comment malgré le fait que l'Économie Politique Internationale ait été inventée par les chercheurs hétérodoxes, elle a donné lieu à des courants concurrents rattachés plutôt à l'internationalisme orthodoxe fondé sur le paradigme réaliste.

B- LA THÉORISATION EN ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

Par ces termes, on veut souligner que le champ de l'Économie Politique Internationale, en tant que configuration sous-disciplinaire s'est construite à travers une compétition entre différent courants ; ces courants exprimant chacun une orientation théorique particulière dans l'approche des questions et questionnements de l'Économie Politique Internationale. On peut appréhender ces courants à partir de certain repères qui permettent de les classer soit en courants orthodoxes modérés ou durs, soit en courants hétérodoxes modérés ou durs. On peut aussi les classer en courant positiviste ou quasi positiviste ou courants organiques d'une part et en courants constructivistes ou réflexivistes ou en courants critiques. Quel que soit le mode de classement choisi, apparaît une, distinction entre orthodoxie et hétérodoxie (…)

On peut ainsi, mettre en lumière l'existence de crédos orthodoxes en matière d'analyse de l'Économie Politique Internationale qui contient deux sous-courants (*courants. mercantiliste ou néo-mercantilistes et courants libéral-échangistes et transnationalistes.)* Dans cette optique, le courant orthodoxe dur est le courant Mercantiliste ou néoréaliste qui considère que c'est la défense étatique qui gouverne les Relations Internationales

Économiques. Dans cette perspective, les acteurs étatiques inscrits dans les Relations Internationales sont voués à y défendre leurs intérêts de puissance en faisant face à des pouvoirs souverains qui sont les Etats opposés.

Si les opposants de ce courant théorisent l'Économie Politique Internationale comme étant orientés vers l'attention prioritaire aux dynamiques internationales, ils n'excluent pas nécessairement la possibilité de choisir les stratégies de fermeture par rapport à l'international. Où l'on voit que les néoréalistes en matière d'Économie Politique Internationale, sont les continuateurs des mercantilistes du moyen âge ou des tenants du protectionnisme.

Les néoréalistes transposent toutes choses étant égales par ailleurs la logique du réalisme l'international dans les jeux économiques internationalisé *(Robert GILPIN, Stephen KRASNER, Hamilton ALEXANDER*). C'est ce courant néoréaliste qui constitue la forme la plus dure de l'internationalisme orthodoxe en matière d'Économie Politique Internationale. A côté du néo-réalisme, il existe une forme plus modérée de l'internationalisme orthodoxe en matière d'Économie Politique Internationale. Cette forme est associée au courant libéral échangiste et transactionnaliste. Ici, les Relations Internationales Économiques sont envisagés dans une perspective moins marquée par le souverainisme dominant chez les néoréalistes. Ce courant met l'accent sur *la montée de* l'interdépendance économique et privilégie le libre-échange comme norme de référence de l'Économie Politique Internationale du commerce on trouve des expressions classiques, c'est à dire vétéro-libérales (John LOCKE, Adam SMITH, David RICARDO et Immanuel KANT.)

Il existe aussi les expressions néolibérales (Barry WEINGAST, Douglas NORTH). On peut même associer à ce courant des orthodoxes modérés, de manière paradoxale, certains créateurs des approches hétérodoxes en matière d'Économie Politique Internationale tels que Joseph NYE et Robert KEOHANE. Il n'en reste pas moins que le libéralisme canonique est porté par d'autres auteurs comme Michael DOYLE OU Bruce RUSSETT qui prolongent l'analyse de KANT, John MAYNARD KEYNES OU Andrew MORAVCSIK.

A côté de ces courants orthodoxes , on peut évoquer des courants hétérodoxes à l'instar des courants structuralistes, néo structuralistes ou marxistes qui envisagent l'Économie Politique Internationale à partir d'une analyse en termes d'inégalité qui trouve ses fondements dans l'approche socio économique marxienne en termes de luttes de classes. Il faut noter que cette approche en termes de lutte des classes est de manière paradoxale, un héritage des libéraux français (Augustin
THIERRY ; François GUIZOT ; Augustin THIERS). Cette analyse sera élargie par, Friedrich ENGELS, KARL KAUTSKY, LÉNINE, Nikolaï BOUKHARINE).

Le marxisme mobilise avec ses auteurs une analyse empruntée au théoriciens libéral et fabianiste John HOBSON pour étudier la donne internationale. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre les analyses de Lénine (*l'impérialisme stade suprême du* capitalisme) et Kwame. NKRUMAH (Le *colonialisme stade suprême de l'Impérialisme*). Le marxisme engagera aussi une analyse critique des Relations Internationales Économiques basée sur la mise en question de la structuration impérialiste de ces relations.

A côté du courant hétérodoxe marxiste posé en hétérodoxie dure, il existe un courant hétérodoxe souple au moins, au plan axiologique. C'est celui-là qui a créé l'Economie Politique à partir d'une perspective critique du néoréalisme hégémonique et de l'institutionnalisme. Ce courant s'inscrit dans un perspectivisme constructiviste ou réflexivisme. Il a été suscité par STRANGE, qui entendait remettre en question les configurations dominantes de l'analyse des faits économique par les spécialistes des relations internationales, il existe à côté de l'approche lancée par Susan
STRANGE et relayée par des auteurs comme Roger TEEZE et Paul LÉNINE, une variante de l'approche hétérodoxe sera portée par les néo-gramsciens tels que Robert COX ou Stephen GILL.

PARAGRAPHE 2 : L'OPÉRATIONNALISATION EN ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

Par ces termes, on veut évoquer la nécessité de donner un contenu concret aujourd'hui aux orientations épistémologiques de l'économie politique internationale. Il s'agit alors de voir comment il est possible de matérialiser les hypothèses correspondant aux différentes perspectives qui sont disponibles dans la sous-discipline en vue de constituer *l'économie politique internationale*. Dans cette perspective, on examinera l'instrumentation en Économie politique Internationale (A), avant d'étudier l'observation en Économie Politique Internationale. (B)

A- L'INSTRUMENTATION EN ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

Par ces termes, on veut rendre compte de la nécessité qu'il y a à mobiliser un certain nombre d'outils qui permettent de mettre en perspective les phénomènes étudiés par l'Économie Politique Internationale. Dans cette optique, il s'agit notamment de voir à quelle approche conceptuelle il faut recouvrir pour construire une analyse informée et documentée des phénomènes relevant de l'Économie Politique Internationale il est donc question de s'interroger sur les manières dont on peut effectivement mobiliser les théories existantes en matière d'Économie Politique Internationale. Ici, il s'agit de voir à travers une démarche d'orientation positiviste d'interpréter, de comprendre, d'expliquer la réalité indépendante de la perception qu'on en a.

Cette orientation positiviste est généralement développée par les théoriciens orthodoxes qui entendent privilégier un regard considérant que les phénomènes de l'Économie Politique Internationale existent en dehors de la représentation que s'en font aussi bien les chercheurs que les acteurs. C'est dans ce registre et qu'il convient de lire les chercheurs tels que Stephen KRASNER, Benjamin COHEN ou Louisa MARTIN. Des chercheurs s'appuient sur des théories d'orientation explicative ou causale. Ce faisant, ils développent des travaux relevant de la Théorie orthodoxe, travaux dont beaucoup sont inscrits dans la perspective néo-réaliste développée par Kenneth WALTZ, et

récusent une approche de type strictement interprétatif ou de type compréhensif.

Il s’agit pour l’orthodoxie de privilégier une démarche scientifique qui produit de l’inférence.

Cette manière de faire est remise en question par l’hétérodoxie, qui se distingue des théoriciens orthodoxes parce que ses tenants remettent en cause l’orientation positiviste développée par ceux-ci. Cela signifie que les théoriciens hétérodoxes liés à l’école de Susan STRANGE dite Ecole Anglaise ou à l'École Néo-Gramscienne de Robert COX qui envisage les instruments d’analyse d’une autre manière que les théoriciens orthodoxes tels que Benjamin COHEN ou Lisa MARTIN.

Pour les hétérodoxes, il n’y a pas en Économie Politique Internationale, de faits qui seraient strictement distincts des cadres d’analyse utilisés par les chercheurs ou les cadres d’interprétations mobilisés par les acteurs. Dès lors, les théoriciens hétérodoxes remettent en question l’idée qu’il est possible de formuler et de mettre en œuvre des théories de l'Économie Politique Internationale entendues comme des théories explicatives ou compréhensives.

Pour les hétérodoxes, la démarche théorico-analytique et théorico-épistémique est envisagée dans un sens normatif. Il ne s’agit pas dans cette optique d’une démarche qui se pense capable de ne rendre compte que de la réalité. Cela veut dire que les défenseurs des approches hétérodoxes remettent en question la pertinence des théories explicatives ou causales. Ainsi, Susan STRANGE explique son scepticisme quant à la capacité de théories orthodoxes fondées sur une démarche positiviste à rendre raison des phénomènes d'Économie Politique Internationale. Elle se montre sceptique vis-à-vis de la capacité prédictive des théories de l'Économie Politique Internationale. Elle préfère une posture beaucoup plus réflexive et analytique que l’approche explicative et prescriptive défendue par les théoriciens orthodoxes. Robert COX quant à lui, considère que les théories explicatives sont possibles de manière restrictive en Économie Politique Internationale. Il estime que l’approche positiviste n’en est pas moins limitée parce qu’elle surestime et sur évalue la séparation entre les chercheurs et ses instruments théoriques. Ou l’on voit qu’il

y’a une forte cassure entre les orthodoxes et les hétérodoxes en matière de l’Economie Politique Internationale.

Pour les orthodoxes, on peut aboutir des conceptions nomologiques et nomothétiques. Par contre les hétérodoxes, considèrent que l'Économie Politique Internationale n’échappe pas à la relativité historique étant alors justiciable d’une démarche idiographique. Cette tension entre les chercheurs montrent qu’il existe une différence significative entre les analystes et spécialistes de l'Économie Politique Internationale quant à la manière de rendre compte des phénomènes examinés à partir de cette sous-discipline.

B- L’OBSERVATION EN ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

Par ces termes, on veut indiquer que l'Économie Politique Internationale suppose comme toute discipline ou sous discipline à vocation cognitive qu’il soit construit des cadres d’observation à partir desquels les phénomènes étudiés sont appréhendés. Ainsi, des chercheurs aussi différents que Susan STRANGE, Robert KEOHANE, Joseph NYE, Benjamin COHEN ou Lisa MARTIN, se considèrent comme des spécialistes de la sous-discipline de l'Économie Politique Internationale. Pourtant, ces chercheurs n’ont pas la même définition du cadre observationnel à partir duquel il convient de rendre compte de l'Économie Politique Internationale (E.P.I). Pour les orthodoxes liées au Néo-réalisme ou au Néo-libéralisme comme dans d’autres secteurs des Relations Internationales, on considère qu’il y a existence des phénomènes de l'Économie Politique Internationale. Cela signifie en d’autres termes que ces chercheurs orthodoxes ont une conception positiviste de l’analyse de l'Économie Politique Internationale. Ils considèrent alors que le cadre observationnel est lié à une description directe et effective des faits retenus comme matériaux des analyses de l'Économie Politique Internationale. Dans cette perspective, ces chercheurs orthodoxes recourent à une technologie positiviste de la recherche très attentive à l’utilisation des méthodes quantitatives. Par contre, les hétérodoxes considèrent que le cadre observationnel n’est pas caractérisé par une neutralité

constitutive. Il estime que le cadre observationnel est tributaire des orientations théorico- normatives permettant de rendre compte de la réalité. Les hétérodoxes se montrent sceptiques face aux théories orthodoxes. Pour les hétérodoxes, comme les Néo-Marxistes –Néo-Gramsciens,
s'inscrivant dans la suite de Robert COX, les réalistes produisent en fait sans le dire et sans le vouloir ou même sans le savoir, des théories qui sont réflexives, même si elles se posent comme strictement objectives. Ainsi, ROBERT COX met en question les concepts d' « *intérêt national* », d' « *équilibre* » ou de « *sécurité* » utilisé par les orthodoxes réalistes. COX considère que ces concepts ne sont pas neutres et qu'ils véhiculent des vues et des intérêts conformes avec la démarche de *classes dominantes américaines*. Dans cette démarche critique, Cox considère que la vision américaine du réalisme n'est qu'une rationalisation académique et scientifique de la puissance et de l'hégémonie américaine.

A l'analyse, il apparait que l'Économie Politique Internationale est un espace traversé par des orientations ontologiques, épistémologiques et méthodologiques différentes qui expriment les tensions entre diverses perspectives ou approches permettant de rendre compte de l'Économie Politique Internationale. Pour cerner cette diversité porteuse de divergence et de division, il convient d'être notamment attentif au clivage entre orthodoxes et hétérodoxes cela permet de comprendre qu'une analyse de l'Économie Politique Internationale nécessite d'avoir toujours conscience de la dialectique entre les analystes topiques et les analystes critiques. C'est ainsi, que l'on peut éclairer les phénomènes qui ressortent de l'Économie Politique Internationale, en mettant ainsi de la nécessité de balancer entre les positions topiques et critiques.

La démarche explorée dans ce cours aura un tropisme critique et hétérodoxe, dans son analyse des processus et phénomènes de l'Économie Politique Internationale. Ainsi, l'on mobilise une démarche hétérodoxe repositionnée à même de rester ouverte à certaines préoccupations ou observations des analyses orthodoxes.

Dans cette perspective, l'analyse mobilise la grille éliasienne des configurations pour penser l' « *interdépendance complexe* » au-delà de sa

modélisation canonique par Joseph NYE et Robert KEOHANE. Ainsi, il s'agira de se mettre à distance du positivisme sans se laisser subjuguer par le réflexivisme et sans se laisser coloniser par une vision du constructivisme fortement décalée par rapport aux structuralismes organiques et critique ou au poststructuralisme. En clair, il est question de formuler une approche hétérodoxe renouvelée.

CHAPITRE I :

LA CONSTRUCTION SOCIALE DU CAPITALISME MONOPOLISTE ET OLIGOPOLISTE : UNE ANALYSE COMPLEXE DE SES RESSORTS

Par ces termes, il s'agit d'envisager l'examen de la mise en forme et de la mise en place une nouvelle expression de la « *dynamique du capitalisme* » (Fernand BRAUDEL) ; laquelle expression contribuera de manière significative à l'orientation et à la direction du « *système monde moderne* » (Immanuel WALLERSTEIN). Ainsi, au sortir de la deuxième guerre mondiale, il va se mettre en place une structuration nouvelle du système capitaliste dominant à l'échelle mondiale. Cette structuration est importante à comprendre par ce qu'elle s'impose et s'institue dans des zones centrales de l'économie-monde capitaliste. Une telle structuration pèsera alors sur l'équilibre du système-monde. Dans ce contexte, le capitalisme adopte de nouvelles formes institutionnelles, organisationnelles, conventionnelles, opérationnelles, transactionnelles et décisionnelles. Il correspond à des perspectives redéployées de « *civilisation matérielle* » (Fernand BRAUDEL). En fait, cette nouvelle structuration du capitalisme correspond à une réorientation de l'Économie Politique Internationale. On étudiera la logique néo mercantiliste qui gouverne l'émergence de ce capitalisme monopoliste et oligo monopoliste. On examinera ensuite le régime d'accumulation fordiste caractérisant cette structuration du capitalisme central. Ainsi, il s'agit de procéder à une analyse des ressorts de la régulation néomercantilisme du capitalisme oligo-monopoliste (Section I) avant d'étudier les régimes fordistes d'accumulations liées à ce capitalisme monopoliste (Section II).

SECTION I : UNE ANALYSE DES RESSORTS DE LA RÉGULATION NÉO MERCANTILISTE DU CAPITALISME OLIGO MONOPOLISTE.

Par ces termes, il s'agit d'analyser la manière dont l'Économie Politique Internationale sera recomposée avec l'élaboration dans la zone centrale de l'économie monde d'un nouveau bouclage capitaliste. Ce bouclage correspond à une formule de régulation constituée à partir de la combinaison de quatre mesures principales :

1. *restauration ou consolidation des démocraties parlementaires et représentatives dans les pays vaincus.*
2. *reconstruction et remise en état du stock du capital avec le plan Marshall.*
3. *fin des contrats et libéralisation du commerce international.*
4. *élaboration d'un système monétaire international stable*.

Ces mesures étaient destinées à construire un nouveau *système* de régulation capitaliste tirant de leçons de l'avant-guerre et de l'entre-deux guerres. Cette reconstruction du bouclage capitaliste est conduite par des forces et des puissances victorieuses qui ont neutralisé l'expansionnisme guerrier des systèmes collectivistes réactionnaires liés au fascisme. On étudiera ce bouclage capitaliste comme une démarche permettant aux centres dominants du capitalisme international d'apporter des réponses aux contradictions économiques rendues visibles par la crise de 1929 ; laquelle crise s'est nouée autour de la tension entre la croissance de la production de masse standardisée et l'insuffisance de la demande effective globale. Dans cette perspective, on étudiera d'abord les conditions et les configurations de mise en place d'une régulation néomercantilisme fordiste (P1) avant d'examiner l'importance décisive d'un rapport salarial monopoliste puis oligo-monopoliste (P2).

PARAGRAPHE I : LES CONDITIONS ET LES CONFIGURATIONS DE MISE EN PLACE D'UNE RÉGULATION NÉO MERCANTILISTE ET FORDISTE.

Par ces termes, on veut souligner que le capitalisme central c'est-à-dire organisé au cœur des zones dominantes du capitalisme mondial- réorienté après 1945, va se fonder sur une nouvelle structure de régulation. Celle-ci vise à résoudre les problèmes qui avaient suscités par l'épuisement du capitalisme concurrentiel. Dans cette perspective, on mettra en évidence le sens néo-mercantiliste de la nouvelle régulation capitaliste (A) avant de montrer le rôle-clé du fordisme dans la nouvelle organisation économico-politique du capitalisme dans les zones dominantes (B).

A- LE SENS NÉO-MERCANTILISTE DE LA NOUVELLE RÉGULATION CAPITALISTE

Par ces termes, on veut indiquer qu'après la deuxième guerre mondiale, le nouveau bouclage capitaliste a fait émerger une orientation dans laquelle la puissance étatique occupait une position importante dans la régulation économico-politique et socio- économique. Cela veut dire que la puissance étatique devait jouer un rôle important pour orienter le capital. C'est dans cette perspective que la formulation rooseveltienne d'un Etat interventionniste qui s'était constituée avant la deuxième guerre mondiale, a été imposée comme solution de régulation. Bien entendu, cela s'est fait avec l'imposition hégémonique du keynésianisme comme modèle de gestion politico-économique. En effet, le New Deal rooseveltien (1932-1946) est devenu la formule emblématique de gouvernement basé sur l'Etat providence.

B- LE RÔLE-CLÉ DU FORDISME DANS LA NOUVELLE RÉGULATION

Par ces termes, on veut évoquer un mode d'organisation du travail inspiré par l'industrialisme et le capitalisme américains. Ce mode d'organisation du

travail repose aussi sur une organisation du lien entre travail et temps libre, entre travail et loisir ou travail et vacances. Le fordisme définissait les conditions dans lesquelles on pouvait engager une production de masse faisant appel à une force de travail considérable dont on devait aussi garantir l'accès à une consommation de masse. Ceci impliquait une nouvelle forme d'organisation rationnelle du travail prenant le relais du taylorisme et permettant aux travailleurs d'accélérer à un salaire disposant d'un vrai prix d'achat avec le fordisme. Les stratèges du capitalisme international visaient à stabiliser les procès de production dans les zones centrales et dominante du capitalisme en intégrant les travailleurs dans l'élargissement et l'approfondissement d'une civilisation de consommation de masse comme moyen de contrôle politique et économique.

PARAGRAPHE II : L'IMPORTANCE DÉCISIVE DU RAPPORT SALARIAL MONOPOLISTE PUIS OLIGO MONOPOLISTE DANS LA RÉGULATION DU CAPITALISME CENTRAL.

Par ces termes, on veut souligner à l'instar des auteurs de l'analyse marxiste et néo-marxiste,

l'importance des relations économiques , sociales et politiques qui sont organisées entre les propriétaires de moyen de production et les travailleurs au sujet de la rémunération de ceux-ci .En effet dans le mouvement qui met en place un Etat interventionniste, utilisant l'activisme et le volontarisme utilitaire autant que la stabilisation fiscale et les transferts redistributifs, il y aura la mise en place des compromis sociaux de type corporatif ou semi corporatif (*institutionnalisation par la contractualisation collective des rapports sociaux liés au travail*). Où l'on voit comment avec le rapport salarial monopoliste et oligo-monopoliste , les forces capitalistes ont négociés la paix avec les organisations syndicales et les configuration patronales. Ceci a permis de rendre prévisibles les procédés de production dans les économies capitalistes dominantes réhabilitées grâce au plan Marshall mis en place par les USA. Il apparaît que l'Etat keynéso-fordiste a été un moyen de stabiliser le système capitaliste, d'y préserver la cohésion entre les rapports socio- politiques et les rapports socio- économiques. Ainsi, cette formule de régulation a contribué à

domestiquer les rapports de classes dans les pays capitalistes avancés en raison de la tendance d'expansion qui a facilité le fonctionnement de ce mode de régulation (1945-1975).

SECTION II : LES REGIMES FORDISTES LIÉS AU CAPITALISME OLIGO MONOPOLISTE.

Par ces termes, on veut rendre compte la manière avec laquelle le système capitaliste central existant dans les lieux dominants du système-monde, a été transformé par l'utilisation de nouvelles méthodes de centralisation du capital. En effet, la mise en place du capitalisme monopoliste qui s'affine en capitalisme oligo-monopoliste au cours de son développement sera l'occasion de construire de nouvelles formes de centralisation du capital. Dans celle- ci, on va noter la montée en puissance de corporations transnationales ou Firmes Multinationales. Il convient d'étudier cette dynamique qui conduire à des concentrations oligo-monopolistes planétaires. Dans cette optique, on étudiera d'abord la genèse d'oligopoles de portée et d'échelle mondiale comme un révélateur de la concentration planétaire (P1) avant d'examiner ensuite la place de l'intervention systématique de l'Etat comme dynamique de politique de centralisation du capital (P2).

PARAGRAPHE I : LA GENÈSE D'OLIGOPOLES DE PORTÉE ET D'ÉCHELLE MONDIALE COMME UN RÉVÉLATEUR DE LA CONCENTRATION PLANÉTAIRE.

Par ces termes, on veut indiquer que le capitalisme post concurrentiel est un système dans lequel on va assister à une forte concentration du capital ; laquelle concentration va s'exprimer par exemple dans le renforcement de grandes firmes multinationales. Cet état de choses, souligne comme l'ont noté les chercheurs hétérodoxes néo marxistes, la manière dont la dynamique du capitalisme prend alors une tournure fortement monopolistique qui met en question les bases concurrentielles de l'organisation capitaliste. Dans cette perspective, on étudiera la tendance formatrice de marchés d'oligopole (A)

avant d’examiner les pouvoirs compensateurs générés par ces dynamiques monopolistiques puis oligo-monopolistiques comme formes de concurrence imparfaite (B)

A- LA TENDANCE FORMATRICE DE MARCHÉS D’OLIGOPOLE.

Par ces termes, on veut indiquer que la dynamique institutionnelle et organisationnelle du capitalisme dominant a contribué à faire émerger les entreprises en forme De mastodontes qui sont caractérisés par un niveau important de concentration du capital. Ces entreprises sont partie intégrante d’une compétition qui va éliminer celles de petite taille. Une telle évolution est caractéristique d’une structuration monopolistique. Dans une telle structuration, ce sont les offreurs pourvus d’une certaine envergure qui vont dominer les marchés au point d’y imposer des oligopoles correspondant à des unités de production de grande taille qui vont absorber la concurrence et rétrécir les marchés autour d’un nombre réduit de producteurs pertinents .Ce sont ceux-ci qui sont les oligopoles. Des lorsqu’ils se seront imposés ils vont travailler pour favoriser une rigidité à la baisse des prix. Les grandes Firmes Multinationales sont les symboles représentatifs de tels oligopoles à l’échelle mondiale.

B- LES POUVOIRS COMPENSATEURS GÉNÉRÉS PAR LA DYNAMIQUE MONOPOLISTE PUIS OLIGO MONOPOLISTE COMME PROCESSUS DE CONCURRENCE IMPARFAITE.

Par ces termes, on veut évoquer *l’émergence organisationnelle et institutionnelle d’entités socio-économiques et sociopolitiques* qui s’efforce de faire contrepoids à la puissance des monopoles et des oligopoles capitalistes. C’est que la formation des mastodontes capitalistes contrôlés par des puissants groupes d’intérêt et d’affaires, va pousser ceux-ci à exercer une forme de tyrannie sur les consommateurs à travers leur capacité à se délier des règles

de concurrence. Les oligopoles vont alors organiser une logique de cartels, c'est-à-dire de puissants regroupements visant à leur faciliter le contrôle hégémonique des marchés. C'est pour faire face à cela que les « *pouvoirs compensateurs* » (John Kenneth GALBRAITH) vont se mettre en place. Cette à ce titre qu'il faut considérer l'action et l'intervention des syndicats ou des associations de consommateurs dans les pays faisant partie des axes privilégiés du capitalisme avancé. Les syndicats se positionnent pour limiter la capacité des oligopoles capitalistes à manipuler les prix par les recours à des ententes ou la guerre des prix. C'est aussi au titre de ces pouvoirs compensateurs qu'il convient d'étudier l'action de l'Etat-Gendarme.

PARAGRAPHE II : L'INTERVENTION SYSTÉMATIQUE DE L'ETAT COMME DYNAMIQUE POLITIQUE DE CONCENTRATION DU CAPITAL.

Par ces termes, on veut montrer que les forces motrices de l'économie-monde capitaliste ont orienté le cours du capitalisme prévalent dans les zones dominantes de l'économie monde capitaliste en impulsant une démarche de pilotage de l'Économie Politique Internationale dans laquelle l'Etat interventionniste devait jouer un rôle important. Ces États illustrent la position alors hégémonique du libéralisme centrique dans les jeux politiques et économiques nationaux et internationaux. Ainsi, l'intervention systématique de l'Etat est posée comme un véritable impératif catégorique. Dans cette perspective, on examinera d'abord la large palette d'action de l'Etat interventionniste (A) avant de mettre en lumière l'économie politique providentialiste et néo-mercantiliste liée à l'État interventionniste (B).

A- LA LARGE PALETTE D'ACTION DE L'ETAT INTERVENTIONNISTE COMME PRINCIPE OPÉRANT

Par ces termes, on veut dire que le cours du capitalisme est appelé a être véhiculé à partir du bouclage de 1945 par un Etat qui intervient de manière

systématique dans l'économie et dans la vie sociale. Cet Etat ne se cantonne pas aux fonctions régaliennes auxquelles les libéraux voulaient le destiner. C'est une formation étatique qui est organisée et programmée pour agir dans différents secteurs. Dès lors, on voit se mettre en place puis en acte un Etat en mesure d'intervenir dans toutes les sphères de sa collectivité sociétale de référence. L'Etat est repositionné contrairement aux vœux du libéralisme classique comme une puissance souveraine qui peut aussi se mobiliser à travers les sphères du marché. Cette orientation s'oppose à celle appelée par le courant marginaliste néo-wicksellien autrichien favorable au libéralisme (Leopold VON MISES ; Frierdrich VON HAYEK) L'on voit que cet Etat interventionniste est le résultat de compromise socio- politiques et politico-économiques qui se sont forgés au sein du milieu influent et des sociétés de l'aire occidentalo - atlantique qui émerge les centres de gravité de l'économie-monde capitaliste. Il a été décidé que l'expression et l'organisation du capital faisant suit a la crise de 1929 et a la deuxième guerre mondiale ne pouvaient plus reposer politiquement sur un simple Etat-Gendarme. C'est pour cela que le cadrage institutionnel de l'Economie Politique Internationale post-guerre a été construit de manière à être piloté par des stratèges économico-politiques et politico- économiques de type keynésien et rooseveltien. Cela signifie que l'Etat interventionniste comme expression du libéralisme central prévalant dans les Relations Internationales a été institué comme le modèle canonique. C'est sur cette base qu'il faut comprendre comment l'Etat interventionniste est au cœur du « *complexe militaro- industriel* » (John Kenneth GALBRAITH) américain chargé de conduire l'économie de la superpuissance occidentale en matière d'armement. L'on voit que l'Etat interventionniste est le cadre pour stimuler l'ensemble des activités économiques en encourageant la production de masse, à travers les jeux distributifs de l'Etat providence au moyen de la fiscalité et des dépenses sociales des grands travaux.

B- L'ECONOMIE POLITIQUE PROVIDENTIALISTE ET NEOMERCANTILISTE LIEE A L'ETAT

Par ces termes, on veut indiquer que l'Etat interventionniste est la forme politico-institutionnelle compromissoire que les lobbies dominant les régions centrales de l'économie-monde pilotant le capitalisme monopoliste puis oligomonopoliste ont adopté. Cela signifie que cette forme étatique-standard a été construite comme une structure de coordination permettant de procéder à la mise en place d'une politique de centralisation du capital. Cela signifie en d'autres termes que les groupes d'influence ont pesé sur la réorganisation des Etats dans les zones centrales de l'économie monde capitaliste afin que ces Etats aient des dispositifs capitalistes pour être à même de réguler les effets politico-économiques et géo économiques de la concentration du capital liée a l'avènement et au développement du capitalisme monopoliste puis oligomonopoliste. Dans cette optique, l'Etat a été configuré pour se présenter lui-même comme un oligopoliste chargé de contrôler l'Economie Politique Internationale reconstruite sur la base keynéso-fordiste. Dans ces conditions, l'Etat providence se développe et se déploie à travers l'action de ses Policy makers et de ses Policy brokers dans différents domaines sociaux et économiques. L'Etat -providence est l'analogon au plan politico-économique de l'Etat néo-mercantiliste au plan économico-commercial. Il exprime la manière donc les élites systémiques et hégémoniques des grands pays capitalistes ont domestiqué l'intention exprimée à travers la crise de 1929 et la deuxième guerre mondiale. Cet Etat-providence qui opère en recourant simultanément à la politique budgétaire ou à la politique bancaire autant qu'à la politique de planification, s'est imposé comme formule-standard de gestion de la dynamique monopoliste et oligomonopoliste.

CONCLUSION

A l'analyse, il apparait que les élites systémiques et hégémoniques des centres étatiques et interétatiques dominants ont dû concevoir un nouveau bouclage stabilisateur après la fin de la deuxième guerre mondiale. Ce bouclage conduit à l'institutionnalisation d'un nouveau mode de régulation économique capitaliste connu sous le nom de fordisme ou keyneso-fordisme. Cette régulation a été mise au point pour assurer une harmonisation politique,

sociale et culturelle des sociétés du capitalisme central, en s'efforçant particulièrement de produire un équilibre satisfaisant entre les dynamiques de production de masse et les dynamiques de consommation de masse. En d'autres termes, cela signifie que l'Etat-Providence a été une formule institutionnelle et organisationnelle destinée a socialiser le capitalisme en favorisant l'accès des classes populaires modestes ou moyennes aux ressources et richesses de la consommation de masse. En opérant de la sorte, l'Etat-Providence a représenté un compromis socio-politique et socio-économique entre les différentes classes dans les Grands Etats occupant les centres de l'économie capitaliste .Où l'on voit que ces formules ont été forgés pour éviter que l'économie internationale post-guerre soit saisie par les démarches de l'hégémonisme guerrier et de l'expansionnisme prébendier.

CHAPITRE II :

LA CONSTRUCTION D'UN ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL PROTOGLOBAL : UN EXAMEN DE SES FONDATIONS

Par ces termes, il s'agit d'évoquer la manière avec laquelle l'ordre économique international a fait l'objet de mesures et procédures conduisant à une restructuration de son cadrage budgétaro-financier et monétaro-financier. En effet, cet ordre économique international (OEI), a connu une reconfiguration de ses cadres destinés à réorienter sa structuration monétaire et financière. Il importe de comprendre quelles sont les conditions à partir desquelles l'ordre monétaire et financier international a été remis en question puis révisé. Cet ordre monétaire, constitue le cadre principal de médiation et de validation nécessaire à la régulation de l'économie par le recours à une base monétaire. Il convient de mettre en perspective l'institutionnalisation et l'évolution de l'étalonnage monétaire, avant d'examiner l'évolution dégradée du système monétaire censé configurer l'économie-monde capitaliste. C'est dans cette perspective qu'on examinera d'abord l'institutionnalisation laborieuse d'un nouveau système monétaire international (Section I) ; avant d'étudier l'évolution critique du système monétaire international de Betton Wood (Section II).

SECTION I : L'INSTITUTIONNALISATION LABORIEUSE D'UN NOUVEAU SYSTEME MONETAIRE INTERNATIONAL : LA FORMATION DIFFICILE DU CADRAGE MONETAIRE PROTOGLOBAL

Par ces termes, il s'agit d'indiquer comment l'analyse de la structuration d'un système monétaire international est un élément important dans la recherche de la stabilité des équilibres internationaux. En effet, la nécessité de restaurer un cadre normalisé de coordination des taux de change entre les différentes monnaies à l'international est une nécessité quand il s'agit de mettre en place de nouvelles formes de régulation internationale. Il importe d'être attentif aux conditions dans lesquelles l'ordre économique international a connu des transformations de sa régulation monétaire. On étudiera d'abord, le passage d'un régime du régime de l'étalon -or au régime de l'étalon de change (P1) avant d'examiner la genèse du système monétaire de Betton Woods (P2).

PARAGRAPHE 1 : LE PASSAGE DU REGIME DE L'ETALON OR, AU REGIME DE L'ETALON DE CHANGE

Par ces termes, on veut rendre compte de la formation et de la consolidation des conditions et configurations d'organisation de l'utilisation des moyens de paiement international et de l'énonciation des modalités spécifiques de conservation et de fixation des lieux d'échanges.

Il s'agit alors de comprendre comment les régimes monétaires vont être transformés dans un contexte de modification concomitante de la structure de l'économie internationale. Ainsi, on peut amorcer l'analyse de l'enchainement monétaire qui va faire passer le système de l'étalon – or comme standard au système de l'étalon de change. Dans cette optique, il convient d'étudier la dynamique de l'étalon-or comme système monétaire international (A), puis l'évolution de l'étalon de change (B).

A- LA DYNAMIQUE DE L'ETALON-OR COMME SYSTEME MONETAIRE INTERNATIONAL.

Par ces termes, indiquer que la structuration monétaire internationale donnera lieu à la mise en place d'une organisation dans laquelle la régulation internationale de la monnaie sera dépendante de systèmes monétaires nationaux fondés sur l'or. Ainsi, le métal aurifère sera constitué en équivalent général, c'est-à-dire en forme de référence permettant de comparer la valeur respective de différentes marchandises. Dans un tel système, la base monétaire de l'économie-monde capitaliste est fondée sur la thésaurisation de l'or. Cela veut dire que chaque monnaie comprise dans le système est défini par un poids d'or. Dans ce système, l'or est le moyen international consacré de paiement. Le règne de l'étalon-or devra tenir compte de l'évolution de la principale puissance économique et financière au sein de l'économie mondiale dominée par les centres capitalistes. C'est que l'évolution de ce centre dominant réduira le recours à l'or comme moyen de paiement. Ce sera plutôt la monnaie britannique qui va devenir le principal moyen de paiement international.

B- L'EVOLUTION DE L'ETALON DE CHANGE COMME SYSTEME MONETAIRE.

Par ces termes, on veut évoquer le processus à travers lequel le système de l'étalon d'échange (Gold Exchange Standard) a été mis en place, mis en œuvre et épuré. C'est ce système qui va se substituer au système de l'étalon-or a été institué après la fin de la 1 guerre mondiale à l'occasion de la ère conférence de Gênes. C'est en effet au cours de cette conférence que ce nouveau système a été mis en place. Dans ce système, l'or demeure comme standard. Les pays sont alors tenus d'établir un taux de change fixe entre la monnaie et l'or. Dans le système du Gold Exchange Standard, la convertibilité entre les monnaies et l'or n'est pas obligatoire, cette convertibilité étant cautionnée par la capacité de pays à thésauriser l'or (constitution *d'importantes réserves or destiné à garantir la convertibilité).* Ces mécanismes vont privilégier une convertibilité assurée par l'utilisation des lingots d'or. C'est pour cela que l'on va parler de Gold Bullion Standard pour désigner ces

mécanismes d'étalonnage basés sur l'utilisation des lingots d'or comme moyens de garantir la convertibilité. Dans le système du Gold Exchange Standard, l'or et les monnaies convertible constitueront les instruments de paiement et de réserve internationaux. Le système de l'étalon de change devait faire face à de nombreuses fluctuations déstabilisatrices révélant sa capacité limitée à assurer une régulation monétaire équilibrée au cœur du système-monde capitaliste gouverné par l'expansion industrielle entre les années 1920 et 1940. Les tensions auxquelles le système de l'étalon de change dut faire face aux politique de dévaluation compétitive (France) de déflation (Grande Bretagne) les situations hyper inflation (Allemagne) allaient constituer des contraintes fortes pour la gestion monétaire internationale. Ce système sera aussi menacé par la montée de l'isolationnisme dans les années 1940, laquelle montée va conduire à l'éclatement du système monétaire international avec plusieurs zones (zone dollar, zone livre sterling etc. …). Où l'on voit que le système du Gold Standard n'a pas su relayé efficacement le système du Gold Exchange Standard pour assurer cette régulation monétaire stabilisée. Dès lors, l'Economie Politique Internationale de la monnaie a contribué à la dynamique de déstabilisation stratégico-diplomatique qui allait ouvrir la voie vers la 2ème guerre mondiale

(1939-1945).

PARAGRAPHE 2 : LA GENESE DU SYSTEME MONETAIRE DE BRETTON WOODS.

Par ces termes, on veut rendre compte du processus qui a conduit à la confirmation d'un nouveau système monétaire international destiné à assurer la relève du système de Gold Exchange Standard. Ce système sera institué à Bretton Woods. L'enjeu qui dominait au moment de la constitution de ce système était d'éliminer la référence à l'or comme étalon. Ce système a été construit suite à d'importants débats concernant son aménagement. Ainsi,

John Maynard Keynes a revendiqué la mise en place du système de l'étalon Bancor. Il convient de s'interroger sur ces débats formateurs (A) avant de présenter des mécanismes finalement retenus du système de Bretton Woods (B).

A- LES DEBATS FORMATEURS CONCERNANT L'AMENAGEMENT DU SYSTEME DE BRETTON WOODS

Par ces termes, on veut évoquer les discussions préalables autour de l'aménagement institutionnel et organisationnel du système monétaire international envisagé à Bretton Woods. En effet, la mise en place de ce système a été présidée par d'importantes discussions. Ainsi John Maynard Keynes a proposé d'organiser le système monétaire international au dos d'une banque centrale supranationale c'est-à- dire d'une banque centrale des banques centrales. (Clearing Union) .Celle-ci pouvait occuper une position pivotale dans la régulation monétaire internationale pour e par exemple imposer une réévaluation à un pays qu'il soit déficitaire ou excédentaire. Cette Clearing Union envisagé par Keynes devait aussi émettre sa propre devise présentée sous la forme d'une monnaie supranationale indépendante de toute monnaie : le Bancor. L'étalon Bancor était destiné exclusivement à assurer les transferts de comptes entre banques centrales.

Le souhait de Keynes de voir instituée sa monnaie supranationale appelée Bancor a été déçu. C'est que les aspirations de John Maynard Keynes ne correspondaient pas aux intérêts propres du principal Etat -Nation de construction et d'orientation capitalistes qu'étaient les Etats-Unis. En effet, ceux-ci parce qu'ils détenaient les 2/3 des réserves mondiales d'or, se sont montrés hostiles aux positions du célèbre économiste anglais. Bien entendu, cela exprimait aussi la volonté des Etats-Unis d'assurer leur primauté sur l'Economie Politique Internationale postérieure à la 2 guerre ème mondiale.

B- LES MECANISMES FINALEMENT RETENUS DU SUJET DE BRETTON WOODS.

On veut rendre compte de la façon dont le système international a été arrêté à Bretton Woods. Il s'agit d'indiquer quelles sont les caractéristique-clés de ce système (*système de parité fixe ; système de convertibilité de toutes les monnaies en dollar ; convertibilité du dollar en or ; défense par chaque monnaie de sa parité avec le dollar*.) Ces mécanismes étaient censés assurer la stabilité monétaire au niveau international. Dans ce système, il est admis que chaque monnaie a un taux de charge fixe avec le dollar, sa marge de fluctuation par rapport à ce taux n'étant que de 1%. Il est aussi admis que le dollar a 1 taux de charge fixe avec l'or (*25 dollar l'once d'or*). Ce système monétaire de Bretton Woods comporte aussi une base institutionnelle. Dans ce cadre, deux institutions ont été prévues qui sont le FMI et la Banque Mondiale.

Le Fonds Monétaire International (FMI), a été conçu dans le système de Bretton Woods comme une sorte de caisse principalement chargée d'aider les Etats lorsque ceux-ci sont confronté à des difficultés de la balance des paiements. Dans cette optique, il s'agit pour le FMI de contribuer de par son assistance technique et financière à la stabilisation du taux de change dans ces Etats. C'est seulement à partir des années 1970 que le FMI, développera comme fonction essentielle sa capacité d'assistance financière principalement destinée aux pays en voie de développement. Pour son fonctionnement, le FMI va bénéficier de l'obligation faite aux pays-membres de verser une quote- part évaluée compte tenu de leurs capacités économiques. C'est en 1969 que seront institués les droits de tirages spéciaux (DTS) qui constituent l'unité de compte du FMI. Il s'agit là d'un hommage posthume à John Keynes car les DTS sont une reformulation du Bancor Keynesien. En effet, il s'agit d'un référentiel internationale qui comme l'or. Les DTS vont instituer une sorte de monnaie internationale formée autour d'un panier de monnaies (14 monnaies au départ, puis les monnaies de 5 pays les plus riches : dollar, livre sterling, franc,

deutschmark, yen). Le DTS n'a pourtant pas réussi à remplacer le dollar comme étalon internationale.

La Banque Mondiale est l'institution régulatrice mise en place dans le cadre de la nouvelle régulation monétaire internationale. Elle a été créée également lors de la Conférence de Bretton woods en 1944. Il s'agit d'une institution internationale dont le rôle principal est de financer le développement. La Banque Mondiale a assuré par ses financements, la reconstruction de l'Europe après la 2e Guerre Mondiale. Par la suite, la Banque Mondiale est devenue la principale institution internationale de financement intervenant en appui aux pays en développement. Le système monétaires de Bretton Woods, constitué dans cette localité du New Hampshire, pas loin de Washington, a été formé pour assurer la rationalisation de l'accumulation capitaliste réorientée après la 2e GM dans le sens de l'institutionnalisation et de la légitimation du capitalisme monopoliste de

facture keynéso-fordiste. Ce système exprime la mise en place d'un capitalisme global dont les tendances de planétarisation n'en seront pas moins freinées par des orientations politico-économiques consacrant l'Etat interventionniste comme modèle canonique disposant d'une importe fonction de régulation opérant même dans les sphères monétaro-financières.

Le système de Bretton Woods chargé au plan monétaro-financièr de lisser la dynamique protoglobale d'accumulation du capital, va à partir des années 1960 mais surtout 1970, être soumis à des épreuves de plus en plus difficiles. Ainsi, ce système devra faire face à partir de 1970 à l'évolution de la politique américaine de change conduisant le Président Richard Nixon (1968-1974) à abandonner définitivement le lien entre Or et Dollar, a ouvert la voie d'une démarches orientée vers le change fluctuant.

SECTION II : L'EVOLUTION CRITIQUE DU SYSTEME DE BRETTON WOODS

On veut rendre compte de la dynamique du système de Bretton Woods qui va au fur et à mesure de son déploiement faire face à des tensions puis à des contradictions prononcées, c'est-à-dire que ce système de régulation et de normalisation des relations internationales monétaro-financières va être confronté à des processus de déstabilisation. Il convient d'être avisé de ces difficultés parce qu'elles compliqueront l'institutionnalisation et la normalisation efficaces des référentiels de Bretton Woods en matière de politique monétaire internationale. On examinera les contraintes de la gestion monétaire confrontée aux effets du dollar gap (A) puis ensuite les défaillances substantielles du système de bretton woods (B).

PARAGRAPHE 1 : LES CONTRAINTES DE LA GESTION MONETAIRE CONFRONTEES AUX EFFETS DU DOLLAR-GAP.

On veut indiquer la manière dont le désir de posséder le dollar va entrainer des tensions de pénurie dans le système monétaire international. En effet, cet appétit pour la monnaie américaine posée en monnaie internationale de référence, va créer un déséquilibre dans la régulation monétaire internationale .Cet état de choses apparait à travers l'évolution des institutions du mécanisme de bretton woods. Il convient d'étudier les tensions générées par le dollar-gap (A) ; puis d'examiner les effets déstabilisants de ce dollar-gap qui s'exprime à travers le paradoxe de Triffin (B).

A- LES TENSIONS GENEREES PAR LE DOLLAR-GAP.

Par ces termes, on veut attirer l'attention sur le phénomène du dollar-gap qui correspond à un déficit potentiel en dollar à l'extérieur des Etats-Unis. En effet, comme le dollar sera institué en principale monnaie de référence internationale, nombre d'opérateurs souverains ou marchands vont entreprendre d'accumuler des dollars, ceci créant un manque de dollar et d'or à l'extérieur. Un tel état de choses va alimenter une véritable pénurie de

moyens de paiement international puisque l'offre de dollar est inférieure à la demande du dollar à l'échelle mondiale. C'est cela qui conduira les Etats-Unis (E.U) à se poser en principal garant étatique des régulations monétaires internationales instituées à Bretton Woods à mettre en place le *plan Marshall*, dispositif destiné à appuyer la reconstruction de l'Europe afin de revigorer le nombre de places métropolitaines du système monde capitaliste dévastées par la 2e guerre mondiale. En opérant de la sorte, il s'agit pour les Etats-Unis de

relancer l'accumulation capitaliste à l'échelle mondiale, ceci d'autant plus qu'elle fait face à la concurrence hégémonique du bloc soviétique basé sur des orientations et une organisation opposées à la structure capitaliste dominante du système-monde. En procédant de la sorte, les Etats-Unis n'agissent pas en Bon Samaritain. Il s'agit pour eux de préserver le cadre de leur hégémonie, de leur puissance hégémonique et de la « *stabilité hégémonique* » du système monde qu'ils dominaient (Charles Kindleberger). A cette époque, les Américains misent sur leurs monopolisation des ressources en or, agissant conformément à la devise « As good as gold » qui était imprimée sur les billets de dollar remplacée par « In god we trust ». En dépit de la volonté des Etats-Unis d'assurer la reproduction de ce système, consacrant leur hégémonie au plan monétaire, des tensions vont se manifester. C'est ce qui montre ce que ledit système sera perverti par le choc entre la volonté des pays européens de limiter leurs liquidités par l'acquisition du dollar et l'importance effective relative du stock américain d'Or. Par ailleurs, le fait que le système soit verrouillé par la Réserve fédérale avec une contrainte forte car celle-ci est la seule institution habilitée à vendre ou à acheter massivement de l'Or contre le dollar.

La stabilité de ce système sera mise à mal par l'illiquidité de ce système des banques centrales européenne qui les pousse à soutenir leur parité monétaire en accroissant toujours leurs avoirs en dollars dans ce système. Ces banques centrales non américaines, devaient juger que la valeur du dollar restait stable par rapport à celle de l'or. Ainsi, ces banques centrales n'étaient pas portées à veiller à la composition de leur portefeuille de réserves de change, composition relative à la part mutuelle d'avoirs en dollars et en Or.

Une telle démarche suppose que se maintienne à l'échelle internationale une rareté relative du dollar qui oriente la balance de paiement des Etats- Unis vers une situation d'excédents cumulés. C'est là que se trouve l'origine du Paradoxe de Triffin.

B LES EFFETS DESTABILISATEURS DU DOLLAR-GAP EXPRIMES DANS LE PARADOXE DE TRIFFIN.

Par ces termes, on veut montrer comment la rareté du dollar à l'échelle mondiale se renforce de manière cumulative. Dans ces conditions, il apparait une pénurie de la capacité d'offre en matière d'allocation effective de la monnaie américaine. Comme celle-ci est fortement sollicitée, sa rareté cumulative peut affecter les échanges internationaux. Où l'on voit que la sous – liquidation du dollar peut peser sur la croissance économique internationale. A l'inverse, une situation de surliquidité du dollar peut entrainer un véritable mouvement de défiance à l'encontre de la monnaie américaine. Une telle situation de surliquidité résulte d'une tendance cumulative de fort déficit de la balance de paiement américain. Dans ces conditions, la confiance vis-à-vis du dollar baisse, exprimant une perte de crédit du billet vert chez nombres de ses détenteurs. Ainsi, nombres de ces détenteurs du dollar, principalement les banques centrales, peuvent convertir massivement leurs avoirs en dollars, pour les remplacer par des avoirs en or. Une telle dynamique constitue une menace forte et claire pour le stock d'or détenu par le Trésor Américain. Dès lors, le Trésor Américain se trouve dans m'incapacité de maintenir à terme la parité de convertibilité située à un niveau de 35 dollar l'once d'Or. Où l'on voit à travers le paradoxe de Triffin, énoncé par un économiste belge, combien il est difficile pour une monnaie nationale émanant même du pays le plus puissant de la Planète Terre, de se poser systémiquement en monnaie internationale de référence, en monnaie proprement mondiale.

PARAGRAPHE II : LES DEFAILLANCES SUBSTANTIELLES DU SYSTEME DE BRETTON WOODS.

Par ces termes, on veut indiquer le fait que le système monétaire international structuré à Bretton Woods est caractérisé par de nombreuses défaillances de manière fondamentale sa capacité de régulation des dynamiques monétaires à l'échelle du monde. Ces défaillances de Bretton Woods sont largement liées aux dépendances vis-à-vis des Etats-Unis, poser en pivot de fait de la régulation monétaire internationale. Il convient alors d'étudier les ressorts de cette dépendance du système monétaire internationale vis-à-vis des USA (A) ; avant d'étudier la crise significative de l'hégémonie monétaire du dollar à l'échelle mondiale (B).

A- LA DEPENDANCE DU SYSTEME MONETAIRE INTERNATIONALE VIS-A-VIS DES USA

Par ces termes, on veut rendre compte d'une évolution qui a consacré « *la formation et le développement de l'érection du dollar en monnaie internationale* » (Edouard Husson ; Norman Palma). En effet, la gestion des liquidités internationale sera soumise à l'évolution de la balance des paiements des Etats-Unis ; ceci entrainant une forte dépendance des détenteurs du dollar vis-à-vis de l'état de la balance des paiements américains. Une telle situation va soumettre l'ensemble du système monétaire international aux orientations de la politique économiques des Etats-Unis, ainsi qu'à l'évolution de leur conjoncture économique. Cette structuration monétaire internationale sera renforcée par la décision du Président Richard Nixon de supprimer le système de la garantie or du dollar en 1971. Dès lors, c'est l'étalon dollar qui va se substituer à l'étalon de change-or, consolidant l'assujettissement de la gestion monétaire internationale aux décisions monétaires, financières, commerciales et productives des Etats-Unis. Un nouveau mode de régulation monétaire internationale se met en place à partir de 1971 qui confère aux Etats-Unis, le privilège d'un droit de seigneuriage de la monnaie internationale, d'un pouvoir quasi souverain au niveau mondial permettant de créer la monnaie internationale.

Ceci a aussi conféré aux Etats-Unis, un privilège monétaire lui permettant par ailleurs d'occulter les biens et les services du monde avec du simple papier. La régulation monétaire internationale se trouve donc confrontée à la subordination des acteurs de Bretton Woods à l'hégémonie du dollar. C'est dans ce sens, qu'il convient d'inscrire le processus de négociation de Kingston (Jamaique) initié en janvier 1974, et abouti en avril 1978 avec les accords de la Jamaïque en 1978. Ce processus a débouché sur la démonétisation définitive de l'or, de la « *relique barbare* ». Pourtant, en dépit de cette nouvelle orientation décisionnelle, le mouvement de démonétisation de l'or ne s'est pas arrêté. Cela dit, cette résistance de l'auromanie (attachement irrationnelle à l'Or) n'allait pas empêcher l'institution hégémonique du dollar comme monnaie internationale. Celui-ci va demeurer la principale monnaie dans l'ordre international monétaire ; ordre marqué par une configuration tripolaire(le pole dominant autour du dollar, et les pôles co-dominants du Yen et du Deustschemark). Dans ce système, la Federal Reserve, n'avait pas besoin de réserves en devise, puisqu'elle disposait depuis les accords de décembre 1971 à Washington, d'un droit d'émission de la monnaie de réserve. Ceci indique que le dollar érigé en plus grande monnaie de réserve internationale n'est pas garanti par des réserves. C'est plutôt à travers l'émission de bons du trésor en fonction de ses besoins que la Federal Reserve est appelée à construire des mécanismes de garantie.

Le système de Bretton Woods sera ainsi fragilisé parce qu'il va enregistrer de manière tendancielle des pénuries endémiques concernant les devises forte et une surabondance des devises faibles. Le FMI se trouvera particulièrement exposé du fait de cette dynamique parce que c'est lui qui garantit la stabilité du système de Bretton Woods lorsque celui-ci est confronté à de chocs monétaire de dévaluation ou de réévaluation concernant particulièrement les pays dont les monnaies sont devenues des monnaies internationales de référence (dollar, yen, deutschemark).

B- LA CRISE DECISIVE DE L'HEGEMONIE MONETAIRE DU DOLLAR

Par ces termes, on veut indiquer que les Etats unis vont perdre l'avantage tutélaire liée au fait que le dollar s'était imposé en monnaie internationale de référence. Il s'agit de montrer comment la situation contextuelle à conduire vers la crise du règne du billet vert. Ceci signifie que le dollar allait perdre sa position hégémonique ; ceci entrainant l'effondrement du système de Bretton Woods (Bertrand BLANCHETON). Entre les années 1970 et 1980, on allait alors entrer dans une nouvelle temporalité du change international. Ainsi, l'hégémonie du dollar allait être remise en question. Ce phénomène de contestation et de subversion de l'hégémonie monétaire internationale du dollar allait être fortement structurée autour de la montée en puissance de la monnaie unique européenne, instituée en Janvier 1999. Dès lors, l'avènement de l'Euro allait déclencher la fragilisation du dollar. On assista alors au choc entre le dollar et l'euro à partir de 2000, le dollar allait connaitre une érosion rapide. Ainsi, entre Octobre 2001 et Janvier 2004 on allait passer d'un rapport 1euro=0.82dollar à un rapport d'1euro=1.84dollar. Cette mécanique allait enclencher un mouvement de surabondance de dollar face à un mouvement de raréfaction de l'euro. L'affaiblissement du dollar était lié au privilège exorbitant attaché à la surabondance des valeurs monétaires américaines sur le marché international (billets et bon du trésor) alors que l'euro bénéficie de sa raréfaction, celle-ci augmentant sa valeur marchande. Ainsi, le privilège monétaire des Etats-Unis allait faire que la crise de la monnaie nationale américaine véhiculée par la crise des hypothèques immobilières devienne une crise mondiale. Il faut noter que cette crise des subprimes ouverte entre 2007 et 2009, avait été engendrée par la stratégie de la Federal Reserve consistant à augmenter son taux directeur pour faire face à la dépréciation du dollar. Cette crise du système hypothécaire américain enfantée par la politique de la Federal Reserve allait conduire à la crise du système bancaire américain, accélérant un mouvement de faillites à la fois financières, bancaires, industrielles et commerciales. Ou l'on voit comment l'évolution du système monétaire international va conduire à la mise en question de la prédominance du dollar.

CONCLUSION

A l’analyse, il apparait que le système monétaire international est entré en crise ouverte depuis 2008, en raison de la perte par les Etats- Unis de leurs privilèges monétaires mondiaux. Cela veut dire en d’autres termes que ce système international crée à Bretton Woods a été secoué par le déclin du billet vert signant sa déchéance, la fin de son règne mondial. La crise se trouve caractérisée par un mouvement de sur-appréciation du dollar qui est largement lié à l’intervention artificielle de grandes banques centrales. C'est-à-dire des banques centrales des pays6clés de la zone dominante du capitalisme (*union Européenne, Japon, Canada, Suisse*) ou des pays de la zone semi- périphérique alias pays émergents (*Brésil, Inde, Chine*). Ainsi, cette dynamique d’appréciation du billet vert créera-t’elle des déséquilibres importants. Car les pays qui avaient choisi de s’endetter, d’accroitre leurs exportations et de renforcer leurs monnaies se sont trouvés exposés à la sur-appréciation du dollar.

CHAPITRE III :

LA LIBERALISATION DES ECHANGES ET LES ACCORDS DU GATT (GENERAL AGREEMENT AND GENERAL TRADE)

Par ces termes, on, veut rendre compte de la dynamique de remodelage de l’ordre commercial international du fait de la « *globalisation* » (Theodore Levitt) .C’est dans ce contexte qu’il convient d’intelliger la dynamique transactionnelle liée au Une analyse de ce fondement théorique des libres échanges. Aussi longtemps qu’il est resté comme un stabilisateur monétaire à l’international, le dollar va assurer une suprématie américaine au cours des années 1960 et 1970, contribuant à la libéralisation des échanges internationale et du commerce mondiale. A cet effet, une autre clause des accords de Bretton Woods avait prévu la création à côté du FMI et de la BIRD, d’un organisme mondial de surveillance du commerce mondial. L’accord de création de cette organisation est signé suite à la conférence de Harvard en octobre 1947 à Genève par 23 pays mais à l’initiative des usa. L’objet de cette Conférence, le *GATT* était de

promouvoir et de consolider le libre-échange et le multilatéralisme dans la structuration du commerce mondial.

Il faut rappeler que le libre-échange s'oppose au protectionnisme historique en tant que forme d'appréhension et de gestion des relations internationales commerciales. Le libéralisme comme régime économique promeut le libre-échange comme mode d'action en matière de commerce international. La physiocratie est favorable à la libéralisation des échanges dans le cadre d'un ordre monétaire invariable mais il s'agit d'une conception économique dont les fondements historiques sont déclassés. Adam Smith soutient que le libre-échange est facteur d'enrichissement pour des nations s'engageant en faveur du capitalisme monétaire. Chaque nation est tenue de se spécialiser dans la production pour laquelle elle dispose d'un avantage absolu. David Ricardo (1772- 1823) va approfondir cette analyse en soutenant que les pays ne bénéficient pas d'un avantage absolu mais bénéficient plutôt d'un avantage comparatif ou relatif avec le libre-échange dès lors qu'ils se spécialisent dans la production pour laquelle ils disposent du désavantage le plus faible en termes de (coûts unitaires) ou du niveau de productivité du travail tandis que les autres pays optent pour la production bénéficiant de l'avantage absolue le plus élevé. Le libre - échange a émergé comme concept en opposition au protectionnisme dans le domaine du commerce international et des politiques commerciales y liées. Dans ce courant on distingue le protectionnisme tarifaire articulé sur le droit de douanes ; le protectionnisme non tarifaire englobant quant à lui les quotas ou les contingentements. Outre les mercantilistes au milieu du 15^{e} siècle et du 18^{e} siècle parmi les

protectionnistes modernes, on retrouve Karl Marx (1818-1883) pour qui le commerce international est la source et facteur d'inégalité entre les nations. Pour lui, le libre échange est un moyen par lequel les firmes des pays capitalistes dominants augmentent leurs débouchés et en se procurant des produits primaires peux couteux. A la suite de Marx, Vladimir Illitch OULIANOV alias Lénine (1870-1924) propose le concept d'impérialisme , concept en fait repris de John HOBSON qu'il considère comme *la dernière*

phase du développement du capitalisme ,comme la phase suprême du capitalisme caractérisé par la concentration du capital et de la production la fusion du capital bancaire et industriel, l'exportation des capitaux, la formation des Firmes Multinationales et le partage du globe par les grandes puissances impérialistes dont la domination bloque le développement des pays dominés. En outre, Arghiri EMMANUEL (1911-2001), reprend les thèses de Karl Marx. Pour lui, le commerce international est régi par les règles libres échangistes qui sont néfastes au développement des pays en développement. Les exportations des pays capitalistes, à destination des pays développés incorporent moins d'heures de travail que les importations en provenance de ces pays. Il s'agit d'analyse tour à tour les objectifs ET l'évolution et mécanismes du GATT (I) ; et la Mue du Gatt en Organisation Mondiale du Commerce ou OMC (II)

SECTION I OBJECTIFS ET EVOLUTION DES MECANISMES DU GATT.

Par ces termes, on veut rendre compte des visées, de la dynamique et des régimes de fonctionnement du GATT comme système de régulation et de gestion des échanges commerciaux internationaux mis en place dans le contexte de prévalence du libéralisme centriste à l'échelle internationale. Dans cette optique, on examinera d'abord la configuration des objectifs (P I) puis l'évolution des mécanismes du GATT (P II) ;

PARAGRAPHE I : LA CONFIGURATION DES OBJECTIFS DU GATT

Par, ces termes, on veut indiquer la manière dont les visées associées à la plateforme du GATT qui est tenue de réguler les échanges commerciaux internationaux, ont été modelées d'un point de vue stratégique. En effet, le GATT s'envisage comme une plateforme destinée à institutionnaliser un système de libéralisation du commerce international devant imposer l'hégémonie du libéralisme face à la concurrence mondiale du système collectiviste .Dans cette optique, on étudiera d'abord la construction des

régimes de la concurrence loyale (A) puis l'institutionnalisation de la libéralisation du commerce international (B) .

A- LA MISE EN PLACE DU PRINCIPE DE CONCURRENCE LOYALE DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL

Par ces termes, on veut dire que le système du GATT a été institué pour construire la concurrence loyale comme une norme-clé dans l'organisation du commerce international. Cela signifie que les stratèges du bloc atlantique ont travaillé à instituer ces mécanismes du commerce international pour imposer le libre-échange comme mode d'action et de transaction dans le commerce international. Il s'agissait ainsi d'user du GATT pour assurer la prépondérance de la concurrence loyale comme norme devant gouverner les transactions dans l'économie politique du commerce international. La concurrence loyale apparaît comme le moyen d'assurer des échanges commerciaux internationaux fondés sur les principes commerciaux du libéralisme classique qui insistent sur la nécessité d'une compétition commerciale consacrant l'ouverture réglée.

Les négociations internationales menées dans le cadre du GATT vont ainsi être fortement orientées vers la consécration d'une concurrence loyale comme norme gouvernant le commerce international. Bien entendu, cette logique est stratégiquement commandée par le souci de constituer une nouvelle gouvernementalité commerciale internationale. Il s'agissait ainsi d'instituer une démarche de construction et de consolidation d'un ordre commercial international destiné à instaurer la prévalence d'une norme internationalisée de libre-échange voué à s'imposer face aux arrangements protectionnistes comme dispositifs néo-mercantilistes.

B- L'OPERATIONNALISATION DE LA LIBERALISATION COMMERCIALE

Par ces termes, on veut montrer comment le GATT a entrepris d'engager une démarche résolue de libéralisation des régimes du commerce international.

Pour ce faire, le Gatt a initié un processus continu de libéralisation du commerce international. A cet effet, le GATT a mis en œuvre des mesures de réduction progressive des droits de douane et d'abolition des prix .Ce deuxième objectif s'est traduit par plusieurs rounds de négociations commerciales comme ceux *de* Genève (1947) ; Annecy (1949) ; Torquay (1951), Dillon-Round (1960-1961), Kennedy Round (1964-1967), le Tokyo Round (1973-1979 et l'Uruguay Round (1986-1994) etc. …

L'organisation du GATT comme plateforme de régulation du commerce international d'orientation libre-échangiste est fondée sur une structuration libérale prenant la forme du multilatéralisme. L'orientation du GATT est tournée vers l'application de la clause de la nation la plus favorisée comme mécanisme commercial privilégié en vue de construire la prévalence du libre-échangisme dans l'économie politique du commerce international. En outre, l'accord prévoit qu'aucun pays ne peut favoriser ses productions par l'octroi de subventions à l'exportation ou l'érection des barrières douanières discriminantes. De même, le GATT prohibe le dumping qu'il présente comme une pratique commerciale déloyale. Toutefois, on a remarqué que certaines pratiques s'apparentant au dumping, persistent comme le dumping monétaire voir le dumping social, des pratiques qui constituent des armes commerciales déloyales.

PARAGRAPHE II : L'EVOLUTION DES MECANISMES DU GATT

Par ces termes, on veut indiquer que le système d'action du GATT s'est structuré comme un ensemble de mécanismes opératoires devant matérialiser la construction d'un nouveau régime de commerce international. Dans cette optique , il convient de s'appesantir sur les rounds de négociation internationale au sujet de la libéralisation du commerce international (A) avant d'examiner les mesures de restriction de la clause de la nation la plus favorisée (B).

A- LA LIBERALISATION DU COMMERCE INTERNATIONAL PAR LES ROUNDS DE NEGOCIATIONS

Par ces termes, on veut rendre compte de la technologie de discussion qui a été imaginée et instrumentée par les stratèges de la libéralisation graduelle des échanges commerciaux internationaux pour mettre en question un ordre du commerce international encore gouverné par des calculs et arrangements protectionnistes. La mise en œuvre des mesures de libéralisation du commerce international promues par le GATT s'est faite à travers la technologie de la négociation commerciale multilatérale donnant lieu à des Rounds, c'est-à-dire des tours de négociations correspondant à des cycles de tractations. Au cours de ces rounds de négociation, les stratèges de l'ordre commercial international ont travaillé à développer l'apprentissage des nouvelles règles du commerce international gouvernées par une optique libre-échangiste Au sein de la plateforme qu'est le GATT, le principe du vote formel sera édicté dans l'organisation des mécanismes de décision au sein de cette organisation. L'instauration du principe de l'unanimité sera opérée comme mécanisme décisionnel essentiel dans le fonctionnement du GATT.

L'institution de plusieurs rounds de négociation va permettre aux architectes et stratèges de la libéralisation commerciale de rendre familières leurs perspectives de discussion. En effet, lesdits rounds contribueront à développer un savoir-faire institutionnel et opérationnel en termes de marchandage sur différents compartiments du commerce international. C'est en opérant de la sorte que ces acteurs ont contribué à installer les orientations centro-libérales de régulation des échanges commerciaux internationaux comme sens dominant de ces dynamiques transactionnelles. La logique des rounds de négociation permettaient aux lobbies favorables à une libéralisation décisive et conclusive des relations économiques internationales d'avancer en tenant tactiquement compte de la persistance de structures et stratégies mercantilistes et protectionnistes de régulation du commerce international. Cette logique permettait aussi à ces réseaux d'intérêts et d'influence de gérer la persistance de blocs commerciaux d'ordre communautaire venant canaliser

la discussion sur les perspectives de libéralisation concluante et conclusive des relations commerciales internationales.

B- LES MESURES DE RESTRICTION DE LA CLAUSE DE LA NATION LA PLUS FAVORISEE

Par ces termes, on veut évoquer le fait que la mise en place des négociations commerciales du GATT a permis de faire recours à des mécanismes permettant de faire exception aux règles établies dans le cadre du GATT . En effet, la plateforme qu'est le GATT prévoyait des exceptions aux principes et normes du GATT. Ainsi, jusqu'en 1993, les services étaient exclus des négociations multilatérales opérées dans le cadre du GATT. Si les produits agricoles n'étaient pas exclus, ils ne faisaient guère l'objet des négociations jusqu'en 1980. Bref, le recours à ces mesures d'exception était l'occasion pour les mécanismes du GATT de permettre le recours à un protectionnisme temporaire. Ce recours à des outils relevant du protectionnisme est conçu comme un moyen de faire face à des problèmes passagers est même envisageable pour pallier les difficultés passagères mettant en parenthèse la clause de la nation la plus favorisée. Où l'on voit que les mécanismes du GATT étaient dotés d'une capacité permettant de rendre flexibles les principes prévus par cette plateforme institutionnelle pour mettre en place un cadre de libéralisation du commerce international.

Grace à la *Conférence des Nations Unies sur le Commence et le Développement* (*CNUCED)* , créée en 1964 à la demande des pays en développement, l'ordre commercial international a pu mettre en place des mécanismes assortis pouvant aider à une insertion moins défavorable des pays en développement dans le système-monde issu de la deuxième guerre mondiale. Où l'on voit comment la CNUCED s'est constituée comme un instrument dont l'objectif était de favoriser le développement de ces pays en développement en assurant leur meilleure insertion dans l'économie-monde capitaliste en, cours d'intégration planétaire. Toutefois, les liens entre la CNUCED et le GATT n'ont

pas toujours été harmonieux Les pays en développement ont pu ainsi bénéficier de la baisse des droits de douanes de leurs produits exportés dans les pays riches sans que cela entraîne des mesures de réciprocités et sans avoir à réduire les droits applicables aux importations en provenance d'autres pays développés. Enfin, le GATT admet la constitution des zones d'échanges privilégiés (une entorse à la clause de la nation la plus favorisée), étant donné que les membres de ces zones réduisent les obstacles douaniers au sein de la zone sans en faire bénéficier les autres pays signataires du GATT.

SECTION II : LA MUE DU GATT EN ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Par ces termes, on veut évoquer l'évolution du système commercial international qui allait conduire à la maturation d'orientations néo- libérales et globalo-libérales destinées à institutionnaliser le libre- échange à l'échelle planétaire. C'est dans ce cadre que le GATT allait évoluer pour laisser la place à une nouvelle organisation chargée de régir un commerce international remodelé et renouvelé compte tenu des changements intervenus dans le cadre de la « mondialisation commerciale » (Fernand BLANCHETON). Il convient d'examiner la dynamique de mutation de l'ordre commercial international avec la déstructuration du GATT comme « *effet émergent* » (Raymond BOUDON) de l'approfondissement des orientations de libéralisation commerciale internationale (PI) avant d'examiner la mise en place des mécanismes de l'OMC comme cadre de la globalisation du commerce international (P II).

PARAGRAPHE I : LA DESTRUCTURATION DU GATT COMME EFFET EMERGENT DE LA GLOBALISATION DU COMMERCE INTERNATIONAL

Par ces termes, on veut indiquer que le GATT qui a prévalu des années 1940 aux années 1990, va évoluer vers sa sortie en tant que cadre de régulation des échanges commerciaux internationaux. Bien entendu cette évolution est

liée aux dynamiques de consolidation et d'expansion de la globalisation qui vont s'exprimer aussi dans les scènes et les arènes du commerce international. C'est que les conditions set configurations qui avaient présidé à la mise en place du GATT vont être remodelées de telle manière que cette plateforme commerciale internationale sera remise en question. Une telle dynamique situationnelle va conduire au desserrement du dispositif de gestion et de régulation des échanges commerciaux internationaux mis en place à Bretton Woods en 1944 ; lequel dispositif était gouverné par des orientations paradigmatiques expressives d'un libéralisme centré et tempéré devant tenir compte de conditions politiques et économiques créées par la présence de la superpuissance soviétique, chef de file du Bloc de l'Est , parmi les Alliés posés en vainqueurs de la deuxième guerre mondiale. Dans cette perspective, on étudiera d'abord les conditions et configurations géopolitiques autant que géoéconomiques de déclassement du GATT (A) puis de cerner le contexte et le cadre facilitants de la mise en place d'une transition de es régimes commerciaux internationaux (B).

A- LES CONDITIONS ET LES CONFIGURATIONS GEOPOLITIQUES ET GEOECONOMIQUES DE DECLASSEMENT DU GATT

Par ces termes, on veut rendre compte de la manière dont le forum du GATT a perdu son ancrage initial fondé sur une orientation centro-libérale, c'est-à-dire une approche de mitigation des visées libérales d'ouverture commerciale en raison de la persistance de blocs économico-politiques et géo-économiques concurrents de l'hégémonie englobante des centres occidentalo-atlantiques sur le système –monde capitaliste globalisé. Dans cette perspective, le GATT devait tenir compte de la présence notable du bloc de l'est structuré autour de l'Union Soviétique comme contre-hégémon en Chef faisant pièce aux Etats Unis et centre de la coalition socviétique incarné au niveau de l'économie politique du commerce par le COMECON ou CAEM (Conseil d'Assistance Economique Mutuelle), le Marché économique des pays de l'Est gouvernés par le socialisme d'Etat de facture marxiste-léniniste. Ainsi, le GATT devait

préserver des mesures relevant du protectionnisme. En vérité, le GATT avait eu de la difficulté à juguler les pressions néo-protectionnistes qui ont obstrué la libéralisation du commerce international entre la fin des années 1970 et le début des années 1990,surtout dans les années 1980.Dans ce contexte, le GATT devait faire face à la persistance d'armements de politique commerciale fondés sur le recours à des mesures tarifaires(*dumping commercial et social autant que des politiques d'aide)* ou à des mesures non-tarifaires (*mesures de rationnement et de contingentement ou de préservation ou de renforcement de la qualité et du respect de normes*).

Cette logique de persistance d'armements néo-mercantilistes et néo-protectionnistes de politique commerciale gênait aussi l'approfondissement des perspectives de libéralisation du commerce international parce que le GATT devait faire face à un espace commercial international marqué par la fragmentation et la segmentation du fait d'une variété d'accords régionaux (33 déposés entre 1990 et 1994). Ce sont ces conditions de consécration d'un « *GATT à la carte* » qui
allaient être mises en question au début des années 1990 (Alain BETOINE, Philippe GILLES et

Maurice ARODI). Dès lors, le dispositif du GATT va se donner les moyens de rendre plus contraignantes les règles proposées par cette organisation. Ainsi, le GATT va parvenir à clore les négociations commerciales internationales liées au cycle de l'Uruguay Round ; lesquelles négociations avaient été ouvertes en septembre 1986 à Punta Del Este. Les conditions de maturation du mouvement de libéralisation du commerce internationale alias « *globalisation marchande* » (Jacques SAPIR) étaient mises en place de manière significative, décisive et définitive avec la signature des Accords de Marrakech, le 15 avril 1994. Ce faisant, la multilatéralisation globalo-libérale et néo-libérale du commerce international était désormais acquise, remettant en cause le recours dominant à une méthodologie bilatérale de règlement des conflits commerciaux.

C- LE CONTEXTE ET LE CADRE DE MISE EN PLACE D'UNE DYNAMIQUE DE

Par ces termes, on veut dire que la reconfiguration institutionnelle, organisationnelle et conventionnelle du commerce international a pris la forme de l'ouverture d'une transition de régime. C'est dans ce cadre que le GATT allait être obligé d'évoluer. En effet, l'Accord de Marrakech va mettre un coup de frein à la persistance prédominante de stratégies de morcellement de l'espace économico-commercial des échanges internationaux en pôles néo-mercantilistes structurés autour de zones communautaires d'intégration régionale. L'Accord de Marrakech va instaurer un cadre globalement contraignant, remettant en question les choix de menus jusque-là effectués à la discrétion et à l'entendement des Etats venant s'associer à la plateforme du GATT. Dès lors, les Accords de Marrakech aideront le GATT à mettre en place une nouvelle démarche normative et substantielle autant que procédurale et processuelle capable de contraindre les Etats signataires à respecter leurs engagements et obligations. Le multilatéralisme sera consacré comme cadre légitime et dominant d'organisation et d'orientation des relations internationales commerciales. Où l'on voit comment les engagements contenus dans les Accords de Marrakech vont permettre de construire les bases institutionnelles et normatives d'une nouvelle gouvernance commerciale internationale. Ce mouvement contribuera à canaliser, voire à neutraliser les propensions opportunistes poussant les formations étatiques à recourir avec prédilection aux méthodes et modes bilatéraux de règlement des différends commerciaux.

Les Accords de Marrakech vont engager la période de transition en matière de régimes internationaux de commerce en clôturant les cycles de négociation commerciale qui avaient rythmé l'activité du GATT entre le milieu des années 1940 et celui des années 1990.Pour ce faire, ces Accords qui viennent mettre un terme à l'Uruguay Round ,vont mettre en place un dispositif d'homogenèse des règles normatives et opérationnelles en matière de commerce international, dispositif consistant à instituer des règles universelles d'orientation et d'organisation fondées sur la généralisation et l'homologation des normes et pratiques dans les domaine de la propriété intellectuelle, des

services, des achats publics ,les produits agricoles ou textiles. Dans cette optique de mise en œuvre d'une libéralisation commerciale globalo-libérale et néo-libérale de facture universaliste des échanges internationaux, les Accords de Marrakech vont permettre la désinhibition définitive des stratèges et architectes de la globalisation marchande déterminés à imposer celle-ci à l'ensemble des Etats à l'échelle du monde. En 1994, la Conférence de *Marrakech* allait se tenir, réunissant les pays participants au 8e cycle de négociation organisé dans le cadre du GATT depuis

1947. Ce forum aboutit à une nouvelle baisse des tarifs douaniers tandis qu'est programmé le démantèlement des accords multifibres comme mesure de limitation quantitative des importations. Les échanges de produits agricoles font l'objet de mesures de libéralisation progressive. En outre, on institue à Marrakech, l'Accord Général sur le Commerce et les Services (AGCS) qui se présente comme cadre juridique en attendant l'application des mesures de protection des droits de propriété intellectuelle (Marques, brevets, auteurs, les droits contenus dans l'AGCS et intitulé : OMC.

En fin de compte, la Conférence de Marrakech institue *l'Organisation Mondiale du*

Commerce (OMC). Une nouvelle organisation internationale comptant 144 membres en décembre 2001. L'OMC a pour mandat de gérer l'accord issu de la Conférence de Marrakech et solder les conflits commerciaux entre pays sur le plan technique, une conférence ministérielle devant se réunir au moins tous les 2ans et se substituer aux Rounds. Elle constitue un organe-clé de décision au seuin de cette nouvelle structure. Depuis 1995, 04 conférences se sont réunis à *Singapour (1996) ; Genève(1998) Seattle (1999) ; Doba(2001).* En outre, un Conseil Général composé des représentants des pays membres est mis en place, cette, instance se réunissant quand cela s'avère important et utile. Les réunions dudit Conseil sont programmées en temps nécessaire et en fonction des problèmes à solutionner. Il est chargé de la gestion et de l'organisation ainsi que de l'application des décisions de la Conférence Ministérielle. Il constitue également l'organe de règlement des différends ; lequel organe statue

sur les conflits commerciaux entre pays membres .Sous la conduite du Conseil Général, trois conseils spécialisés vont émerger, qui sont chargés de superviser les accords multilatéraux dans leurs domaines respectifs (marchandises ; services; droits de propriétés).

PARAGRAPHE II : LA MISE EN PLACE DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE COMME CADRE DE LA MISE EN PLACE DE LA GLOBALISATION DU COMMMERCE INTERNATIONAL

Par ces termes, on veut rendre compte de la mise en place de l'OMC comme cadre légitime et pertinent de la globalisation du commerce international. Ainsi, la régulation du système commercial international sera remodelée dans le souci de donner de la densité et de l'intensité à la libéralisation des échanges. C'est dans cette optique que sera effectuée la mise en place de l'OMC qui est créé en janvier 1995 et vient prendre le relais du GATT avec le souci de prendre en charge avec vigueur, consistance et robustesse le processus de libéralisation des échanges commerciaux internationaux. L'OMC est envisagée comme un cadre devant être plus contraignant que le GATT qui n'avait que la forme d'un simple accord. En conférant à l'OMC une architecture institutionnelle, il s'agissait pour ses fondateurs et promoteurs, de lui conférer une légitimité et une crédibilité significatives dont le GATT avait été privé parce qu'il n'avait pas bénéficié d'une démarche orientée vers son institutionnalisation décisive. Il convient d'abord d'étudier la dynamique de modelage et de configuration institutionnels de l'OMC comme cadre de gouvernance (A) avant d'évaluer l'évolution de la capacité de règlement des différends construite au sein de l'OMC (B).

A- LA DYNAMIQUE DE MODELAGE ET DE CONFIGURATION INSTITUTIONNELS DE L'OMC COMME CADRE DE GOUVERNANCE GLOBALE

Par ces termes, on veut indiquer comment l'OMC créée en janvier 1995 va construire une structure dotée d'une véritable consistance institutionnelle, élément qui la distinguera du GATT limité à son expression contractuelle. En effet, le GATT n'est qu'un traité multilatéral qui n'a pas épousé tous les contours de l' « *Organisation Internationale du Commerce* » (OIC) - International Trade Organization (ITO) qui avait été projetée au sortir de la deuxième guerre mondiale. Dans l'organisation qui établit le cadre structurant de l'OMC, il faut souligner l'importance de la

Conférence Ministérielle. Cette instance est composée de tous les membres de l'OMC qui est l'organe principal chargé de mettre en œuvre les missions et les fonctions de l'OMC et qui est l'homologue de la session des parties contractantes du GATT. Cette conférence se réunit au moins tous les deux ans. Le Conseil Général qui est l'équivalent du Conseil du GATT est composé de tous les membres de l'OMC, prenant en charge les fonctions de la conférence dans les périodes d'inter-session de cette instance. Ce Conseil exerce les fonctions de l'Organe de règlement des différends ainsi que celles de l'Organe d'examen des politiques commerciales. La structure de l'OMC comprend aussi un niveau tertiaire composé du Conseil du Commerce des Marchandises, du Conseil du Commerce des Services et du Conseil des Accords sur les Droit de Propriété intellectuelle et commerciale ou ADPIC. La structure de (la) gouvernance de l'OMC comporte aussi plusieurs(12) comités spécialisés, groupes d'experts et de groupes de travail comme le Comité du Budget, des Finances et de l'Administration, le Comité des Restrictions Appliquées pour des Raisons de Balance des Paiements ou le Comité du Commerce et du Développement.

Le processus décisionnel au sein de l'OMC fonctionne sur la base construite du consensus, même si l'on peut aussi y recourir éventuellement à la majorité des votes. Ce processus exige que soient constituées des majorités qualifiées dans certains domaines. Par exemple, les processus d'interprétation des accords ne peuvent être utilisés que si trois-quarts des membres acceptent une telle situation. Pour l'adhésion de nouveaux membres ou pour les amendements apportés aux accords, une majorité des deux-tiers est nécessaire.

B- L'EVOLUTION DE LA CAPACITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS DE L'OMC

Par ces termes, on veut dire que l'OMC s'est constituée en instrument jouant un rôle important de règlement des conflits. En effet, la réforme qui a donné naissance à l'OMC ,a mis en place de nouveaux cadres procéduraux et processuels prévoyant des règles fixant les modalités d'instruction des plaintes ainsi que les mesures destinées à assurer l'efficacité contraignante des condamnations. En procédant de la sorte, la réforme qui substitue l'OMC au GATT visait à donner une base consolidée d'exécution aux procédures de règlement des différends commerciaux examinés au sein de l'OMC. Une telle démarche va favoriser le recours à ce mécanisme de règlement des différends par les membres qui vont soumettre des différends commerciaux à cette organisation. Où l'on voit comment la libéralisation commerciale procédée à travers l'OMC a adopté des contours contentieux avec le recours effectif des membres de l'OMC à cette procédure de règlement des différends alors que la procédure prévue dans le cadre du GATT a été rarement mobilisée.

Si le règlement des différends au sein de l'OMC exprime l'enclenchement d'un mouvement de juridicisation des rapports commerciaux internationaux gouvernés par l'ordre globalo-libéral et néo-libéral des choses, on ne saurait perdre de vue le fait que ce mouvement a conduit à un emballement. En effet, on a dû faire faire face à ce sujet à un « *juridisme accru des procédures* » (Joseph STIGLITZ) qui a débouché sur une tendance d'augmentation des couts de transaction du règlement des différends(Joseph STIGLITZ ;Marc BUSCH et Eric REINDHARDT). Il est ainsi apparu que le système de règlement des différends prévu dans le cadre De l'OMC est un système qui opère dans des conditions set configurations de prévalence d'une « *asymétrie de puissance* » et d'une « *asymétrie d'information* » existant « *entre les membres de, l'OMC* » (Joseph STIGLITZ). Ainsi, on voit que le « *système de règlement de différends de l'OMC s'écarte aussi de l'équité procédurale* »,apparaissant aussi comme un système qui « *favorise donc les pays riches* »(Joseph STIGLITZ).

CONCLUSION

A l'observation, il apparait que le système commercial international a connu une mutation significative l'orientant durablement vers la construction et la consolidation juridico-politiques, diplomatico- politiques et économico-politiques de la libéralisation substantielle. Cela s'est fait avec le remplacement du GATT par l'OMC et l'expansion libre-échangiste du champ d'action et de décision de l'OMC .Le cycle de négociations ouvert avec le Doha Round n'a pas permis que la reconfiguration du commerce international prenne la forme crédible et véritable d'un « *cycle de développement* »(Joseph STIGLITZ) car la mise en place de « *nouveaux régimes de de la concurrence, de l'investissement, des procédures commerciales et douanières* » va se révéler fort coûteuse pour les pays périphériques ou pauvres et aussi parce que les promesses de Doha n'ont pu être tenues à Cancun en septembre 2003 du fait du désaccord entre les Pays Centraux et ou Développés et les Pays Semi-périphériques ou Emergents ou surtout les Pays Périphériques ou Pauvres sur les questions de Singapour, questions surtout intéressantes pour les Pays Centraux dans l'équilibre commercial globalo-libéral, un équilibre fort révélateur de la configuration inégalitaire et rivalitaire du monde suscitée par la mondialisation capitaliste.

CHAPITRE IV :

LA MONDIALISATION-GLOBALISATION, STADE CAPITAL DE L'INTERNATIONALISATION DES ECONOMIES : UNE ANALYSE DE L'ACCUMULATION PANCAPITALISTE

Par ces termes, on veut indiquer que la *« dynamique du capitalisme »* (Fernand BRAUDEL) a pris un tour nouveau avec la mise place des « *chaines d'interdépendance* » (Norbert ELIAS) qui vont modeler, structurer et matérialiser les phénomènes planétarisés d'interdépendance productive commerciale et financière mis en place avec l'évènement géo-historique qu'est

la « *globalisation* » (Theodore LEVITT) comme processus de connexion et d'interconnexion planétaires des marchés. Ce mouvement de globalisation /mondialisation va porter la dynamique de capitalisation à la hauteur du monde conduisant à la mise en place inédit d'une « *économie mondiale* » (Immanuel WALLERSTEIN) qui épouse les contours du « *système monde* » (Immanuel WALLLERSTEIN). Il
s'agit ici d'appréhender les processus qui ressortissent de « *l'accumulation du capital à l'échelle du monde* » (Samir AMIN ; André GUNDER FRANK). Analyser la mondialisation, c'est cerner comment ce processus se développe et se déploie à l'échelle du monde en approfondissant et en élargissant les phénomènes d'internationalisation des économies nationales. Il s'agit de comprendre alors comment cette dynamique de mondialisation/globalisation va remodeler l'Economie Politique Internationale. Il convient effectivement d'étudier la reconfiguration de relations internationales politiques, stratégiques et économiques avec la cristallisation de la mondialisation comme une dynamique différenciée, différentielle et inégale d'accumulation portée à l'échelle du monde. Dynamique qui fait émerger de nouveaux « *modes de régulation » (*Robert BOYER), formes d'accumulation et structures de développement. Une analyse de cette dynamique est nécessaire du point de vue d'une Economie Politique Internationale prioritairement hétérodoxe. Dans cette optique, on étudiera d'abord la dynamique évolutive de production de la mondialisation (Section I), avant d'examiner la dynamique constitutive et coopérative de la mondialisation comme régime inédit de régulation économique planétaire (Section II).

SECTION I : LA DYNAMIQUE EVOLUTIVE DE LA MONDIALISATION

Par ces termes, on veut mettre en perspective l'évolution historique de la mondialisation. Il s'agit alors de situer celle-ci entre la moyenne durée et la longue durée, selon les termes de l'analytique braudelienne de la temporalité historique. La mondialisation a une inscription temporelle qui va bien au-delà de la conjoncture (du temps court). Si on entend la mondialisation comme

dynamique de resserrement des liens entre les compartiments semi-continentaux du monde, il apparait que le cadre actuel de la mondialisation n'est pas le premier du type. En effet, s'il fallait donner une définition absolue de la mondialisation en des termes à la fois de fondements anthropo-historiques, socio-historiques et géo-historiques, celle-ci serait en fait liée à la diffusion de l'espèce humaine générique (homo sapiens-sapiens) à l'ensemble de la planète terre. Dans cette donnée, la mondialisation serait une expansion qui a commencer il y'a 100ans environ quand Homo sapiens-sapiens est sorti d'Afrique, selon le scenario formulé par le paléo-anthropologue français Yves COPANS. Nous ne nous entendrons pas à cette définition absolue, nous n'évoquerons même pas ce qu'il faut tenir pour la deuxième mondialisation absolue, la mondialisation réflexive (*10000 avant J.C, 3500 avant J.C).* En fait de mondialisation, il s'agira d'étudier moins la troisième mondialisation : (*4500 avant J.C, 600 après J.C*) que la quatrième mondialisation (*600 avant J.C-1500 après J.C*) et la cinquième mondialisation (1500 après JC-1950 après J .C)

La mondialisation en tant que dynamique écologique-économique, émergent d'un vaste marché mondial des biens et services, des capitaux et du travail, mûri en réalité dans sa configuration actuelle à travers l'occidentalisation du monde opérée depuis le 16ème siècle âpres J.C. C'est partir de celle-là qu'il convient de mettre en perspective historique le processus constitué de la mondialisation historique. Il s'agit d'étudier la poussée embryon-globale des 1ère et 2ème mondialisations (P I), avant d'étudier le passage de la proto globalisation à la géo-globalisation comme évolution entre, la 3ème mondialisation et 4ème mondialisation (P II).

PARAGRAPHE 1 : LA POUSSEE EMBRYO-GLOBALE DE LA 1ère ET DE LA 2ème MONDIALISATION SUDEENNES

Par ces termes, on veut faire références que la mondialisation des échanges économiques marqué par la gravité occidentalo-centré a commencé au tour du 16ème siècle avec la montée en puissance de certaines classes sociales et de certaines formations sociales comprises dans les régions euro-

occidentales du monde. A Partir de cet instant, ces classes et formations de, classes vont devenir les principaux centres du monde en inventant et instituant de formes de capitalisation du pouvoir et de politisation du pouvoir qui vont leur permettre non seulement de centraliser la puissance, mais aussi de la mondialiser. Ces centres vont progressivement se constituer en foyers hégémoniques d'une nouvelle dynamique à la fois politique, stratégique, économique de prise de possession du monde à partir de l'économie monde atlantique par des formations sociales et historiques euro-occidentales posées en collectivités néo-indo- européennes. Dans cette perspectives, il convient d'examiner la 1ère mondialisation comme une embryo-mondialisation de type mercantiliste (A) ; avant d'examiner la 2ème mondialisation comme une embryo-mondialisation mercato-capitaliste (B).

A- *LA 1ère MONDIALISATION COMME EMBRYO-MONDIALISATION MERCANTILISTE*

Par ces termes, on veut indiquer que le mercantilisme mature comme stade du capitalisme de souveraineté a constitué le premier cadre de la globalisation. Cette 1ère mondialisation va de la fin 15ème à celle du 18ème siècle. Elle est caractérisée par le développement prodigieux de la navigation maritime par les élites hégémonies et puissance de rang (Portugal, Espagne, France, Angleterre, cité marchande des pays bas et d'Italie) en maitrisant la circum navigation maritime, les centres européens de capital et de pouvoir, aussi liés à des états monarchique qu'à des cités marchandes, vont construire partir de leur maitrise de l'atlantique, un « empire Thalassocratiques » à projection mondiale. Celui-ci s'appuie sur des puissances étatiques et souveraines espagnoles et portugaises et sur des puissances urbaines et métropolitaines hollandaises (*Amsterdam, Rotterdam*). L'empire thalassocratique européen va construire la prédominance économico-commerciale de l'économie monde atlantique lui permettant de relier notamment l'Europe, l'Afrique et les Amérique.

C’est ainsi que les centres marchands du sud, et du nord-ouest vont mettre en question l’hégémonie d’autres grands axes civilisationnels tels que l’axe sino-asiatique autour de l’Empire de Chine, ou l’axe arabo-indo-perso-turco-afro musulman. En se déployant dans le cadre de cette économie politique mercantiliste, les centres de puissance et d’enrichissement européen vont construire et développer des formes prospères de commerce transocéanique et trans-maritime (*Océan Atlantique ; Océan Indien, etc. ….*). Dans ce cadre, les grandes villes européennes vont devenir des métropoles de cette économie politique mercantiliste qui sont à la fois comme puissances conquérantes et marchandes. Cette dynamique d’accumulation du capital par la voie du néomercantilisme est un processus basé sur une forte prédation exercée notamment en Afrique (Traite des Noires) et aux Amériques. Ainsi, les pays européens vont s’enrichir aux dépens des autres civilisations. Le capitalisme mercantiliste illustre une accumulation brutale et arbitraire qui a usé de la colonisation, de la piraterie, de la course, du travail forcé et de l’esclavage pour mettre en place entre 1490 et 1790, les bases agricoles, commerciales et monétaro-bancaires du capitalisme en tant que système économique fondé sur la propriété privée de moyen de production et d’accumulation vénales et marchandes du capital.

B- LA DEUXIEME MONDIALISATION COMME EMBRYO- GLOBALISATION MERCATO-CAPITALISTE

Par ces termes, on veut indiquer qu’autour du 18ème siècle , le processus de capitalisation du monde a pris un tour nouveau avec le déplacement des foyers centraux de planétarisation du capital vers les lieux d’émergence d’un capitalisme désormais axé sur la Révolution Industrielle. Dans cette phase, le capitalisme entre dans sa période de maturité et se substitue au mercantilisme et à ses méthodes artisanales et primitives d’accumulation. Le foyer central de cette dynamique d’industrialisation du capital sera situé en Angleterre au cœur de la puissance impériale et royale qu’est la Grande Bretagne. C’est là que se met en place de manière mature le « *mode de production capitaliste* » (Karl

MARX ; Friedrich ENGELS) basé sur la combinaison entre la production mécanisée de marchandise, l'organisation industrielle du travail, la mobilisation du progrès technique, et enfin de l'abondance des capitaux. L'Angleterre puis l'Allemagne deviennent les lieux centraux de ce régime manufacturier de production basée sur l'accumulation des capitaux, régime qui ouvrira l'évolution vers une production industrielle de petite puis de moyenne et enfin de grande échelle. Cette dynamique capitaliste va conduire les formations sociales exclusivement basées dans les régions occidentales du monde qui maitrisent la production industrielle à mettre en place de nouvelles stratégies de capitalisation du monde.

La puissance industrielle qui va apparaître à travers le travail de centralisation et de concentration du capital opéré par les entrepreneurs capitalistes, permet aux formations sociales occidentales de construire les bases bourgeoises d'une nouvelle économie sociale fondée sur la division industrialiste du travail, laquelle va construire la distinction entre les formations sociales centrales de l'économie-monde capitaliste en phase d'extension aux régions non- occidentales du monde ;formations modelées par le travail industriel et les formations sociales dominées par des modes précapitalistes, ante-capitalistes ou proto-capitalistes de production dépourvues de moyens manufacturiers ou industriels de production, ;formations situées en dehors de la zone géo-historique occidentale et constituées en formations périphériques dans le capitalisme en phase d'expansion entre les 17 et 19èmes siècles. Des dynamiques simultanément géopolitiques, géoéconomiques, géostratégiques et géoculturelles de conflit vont éclater entre ces formations socio- historiques différentes et leurs ceintures civilisationnelles respectives, dans un contexte de restructuration nettement inégalitaire et rivalitaire du monde. C'est la logique cynique et inique de l'accumulation capitaliste et de l'expansion impérialiste déployées à l'échelle inter-continentale, qui va conduire les puissances européennes et euro-américaines puis euro-océaniques à asseoir leur prépondérance capitaliste sur les différentes régions du monde. Ainsi, les puissances industrielles développées au cœur des Grands Etats et Marchés européens et euro-occidentaux vont créer un système international de colonisation du monde. Ce système est particulièrement violent et typiquement

discriminatoire, inégalitaire et ségrégationniste gouvernée par une vision raciste et hiérarchiste de la vie et du monde.

PARAGRAPHE II : LA DYNAMIQUE DE PASSAGE DE LA PROTOGLOBOLISATION A LA GENOGLOBALISATION COMME EVOLUTION ENTRE LA TROISIEME ET LA QUATRIEME MONDIALISATION.

Par ces termes, on veut rendre compte du procès de consolidation de l'accumulation mondialisée de capital qui va conduire vers un développement incontestable de sa capacité planétaire de projection. C'est dans cette double période de la fin du 18 siècle et au début du 21 siècle que va s'intensifier le processus d' «*homogenèse capitaliste* » (Gilles DELEUZE et Felix GUATTARI). Au cours de cette période, la division internationale du travail s'approfondit et s'élargit évoluant d'un cadre tayloriste puis fordiste d'accumulation vers un cadre domine par la financiarisation du capital. On examinera d'abord la troisième mondialisation portée par les entreprises multinationales comme une dynamique proto-globale avant d'étudier la quatrième mondialisation comme une dynamique géno-globale.

A- *LA TROISIEME MONDIALISATION PORTEE PAR LES ENTREPRISES MULTINATIONALES COMME UNE DYNAMIQUE PROTO-GLOBALE*

Par ces termes, on veut dire que la maturation proto-globale s'est opérée à travers sa construction par les multinationales. C'est une ironie du sort que cette évolution s'institue précisément à partir de 1883, date de la construction de la première compagnie multinationale. 1983 est aussi l'année de la mort de Karl Marx. C'est en 1883 que se met en place la première formulation du capitalisme monopoliste, c'est-à-dire du capitalisme organisé au tour des grandes concentrations du capital. Ce capitalisme de monopole ne va pas s'exprimer seulement au niveau national, mais s'énoncera également au niveau international. C'est dans le mouvement de sa construction et de sa

consolidation qu'il faut inscrire les grandes concentrations américaines qui seront au cœur de la formation des entreprises multinational. Le capitalisme industriel de monopole se substitue alors au capitalisme industriel concurrentiel, en se dotant de la capacité d'accentuer la recherche permanente du progrès et de l'innovation technologique. Ainsi, la vie économique des Grands Etats Centraux du capitalisme sera dominée et structurée par une dynamique oligarchique symbolisée par l'émergence des grandes corporations capitalistes. Où l'on voit se mettre en place un système d'exploitation et de prédation capitalistiques peu soucieux de prendre en compte les intérêts des travailleurs et des consommateurs, même si ce système connaitra la mise en place de certaines formes de compromis sociaux à l'image de ceux qui ont contribué à l'institutionnalisation et à la légitimation des Etats-Providence. C'est ce système de la régulation keynéso-fordiste mis en oeuvre à partir de 1945 envisagera de réformer le capitalisme de manière à consolider son processus de reproduction par l'internationalisation du libéralisme. Ce processus sera mis en place à travers les institutions économiques et financières internationalisant le libéralisme centriste de Bretton Woods (FMI, GATT,
Banque Mondiale, ONU)…

B- *LA QUATRIEME MONDIALISATION COMME DYNAMIQUE GENO-GLOBALE.*

Par ces termes, on veut évoquer le cheminement auquel la troisième mondialisation a abouti au début des années 1980. C'est effectivement à la fin des années 1970 et au début des années 1980 que se met en place le premier régime manifeste de régulation globale du capitalisme. C'est avec la globalisation néolibérale que va s'affirmer le passage qui conduira le capitalisme à l'émergence de la mondialisation pleine et authentique, organisée sous la forme de la géno-mondialisation. Au cours de cette période la logique de la géno-mondialisation apparait de manière de plus en plus nette. Ce processus qui va devenir visible au début des années 1980, est en fait amorcé au début

des années 1970 avec la démonétisation de l'or décidée en août 1971 par Richard NIXON. Comme cela a déjà été indiqué, cette politique va faire advenir l'étalon Dollar a la place de l'étalon Or. Ce qui permet aux Etats-Unis d'exporter leurs déséquilibres financiers et d'échapper aux ajustements que le FMI et la Banque Mondiale vont commencer à imposer aux Etats très endettés. En instituant le dollar comme monnaie internationale, les Etats-Unis vont déstabiliser par le système international de régulation et de gestion monétaires créé à Bretton Woods. Ainsi, va s'ouvrir une ère de forte perturbation financière liée au fait que l'or n'est plus la valeur-référence des politiques monétaires. Dans ces conditions, la régulation internationale des changes va entrer dans le régime des changes flottants qui a été officiellement entériné par les accords de Kingston(Jamaïque) en 1976.C'est de cette manière que s'ouvre la brèche qui va conduire à la constitution visible d'une Economie Politique Internationale gouvernée par le référentiel inédit de la globalisation. Dans cette période, le capital remet en cause les régulations qui limitent sa capacité à se projeter à la hauteur du monde.

SECTION II : LA DYNAMIQUE CONSTITUTIVE ET COOPERATIVE DE LA MONDIALISATION COMME REGIME INEDIT DE REGULATION ECONOMICO-POLITIQUE DE LA GLOBALISATION -MONDIALISATION

Par ces termes, on veut dire que la dynamique de l'économie-monde a évolué vers la mise en place d'un processus de mutation significative du mode de régulation orientant et organisant l'Economie Politique Internationale autour de la prédominance de centres capitalistes engagés dans un mouvement de renforcement de la mobilité du capital. On assiste alors à la mise en place d'une régulation néo-libérale et globalo-libérale fondée sur la structuration non seulement internationale mais aussi transnationale de l'économie-monde capitaliste portée à hauteur du monde. Dans cette nouvelle configuration, cette économie-monde capitaliste connaitra d'importantes transformations structurelles, institutionnelles, accumulatrice et développementales. Il convient de saisir d'abord les conditions initiales d'enclenchement de la mondialisation comme globalisation de l'économie-monde (PI). Il convient ensuite d'analyser

les conditions d'installation du mode globalo-libéral, néo-libéral et libido libéral de régulation de la mondialisation(P2)

PARAGRAPHE I : LES CONDITIONS INITIALES D'ENCLENCHEMENT DE LA MONDIALISATION COMME GLOBALISATION DE L'ECONOMIE-MONDE CAPITALISTE.

Par ces termes, on veut rentrer compte de l'ensemble des signes, manifestations, donnes et évènements qui ont permis l'enclenchement du processus de mondialisation en tant que dynamique de globalisation de l'économie-monde capitaliste. Ces éléments indiquent dans quelles conditions historico-conjoncturelles et historico-évènementielles, il convient d'analyser la mise en place du mode de régulation globalo-libéral néo-libéral et libido-libéral qui gouverne la mondialisation qui va s'opérer. Ainsi, cela permet de cerner les configurations précises de la naissance de la globalisation en tant que forme mature de la mondialisation. A ce titre, on analysera d'abord la sémiologie formatrice et fondatrice de la globalisation (A). On examinera ensuite l'enclenchement de la dynamique institutionnelle et organisationnelle de la globalisation (B) avant d'étudier la phénoménologie et la morphologie de la mondialisation (C).

A- *LA SEMIOLOGIE FORMATRICE ET FONDATRICE DE LA GLOBALISATION*

Par ces termes, on veut designer l'ensemble des signes précurseurs et annonciateurs de la globalisation en tant que dynamique de maturation expresse de la mondialisation. En effet, le mode de régulation globalo-libérale et néolibérale n'apparait pas de façon abrupte et n'émerge pas de manière brutale. Sa formation est clairement précédée par des signes avant-coureurs comme ceux qui sont liés à l'institution d'une dynamique internationale nouvelle avec la décision du président Richard NIXON de démonétiser l'or.

C’est au début des années 1970 que les Etats-Unis éprouvent la difficulté à continuer à respecter les exigences de convertibilité définies dans le cadre du système de Bretton Woods. Ce cadre politico-monétaire international est remis en question en août 1974 par le Président NIXON qui décide unilatéralement de mettre fin au régime de l’étalon- or. La nouvelle politique monétaire des USA tournée vers l’avènement d’un régime de change flottant va se désolidariser de manière complète du système monétaire international qui avait été organisé depuis Bretton Woods. En effet, cette nouvelle évolution conduit à une dynamique de forte perturbation de la finance internationale. Cette situation est liée au fait que le choix par les Etats-Unis d’un régime de change flottant va leur permettre d’exporter leurs déséquilibres financiers vers d’autres pays comme les pays du tiers monde. Ceux-ci sont aussi fortement endettés mais obligés contrairement aux USA, de procéder à des ajustements divers. Les Etats-membres du FMI seront obligés en 1969 d’entériner le passage à un régime international de change flottant ; lequel passage sera complété par la signature des accords de la Jamaïque en 1976. L’avènement des changes flottants est clairement un signe précurseur de la globalisation car elle institue la dérèglementation du système monétaire international, ouvrant la voie à une gestion monétaire placée sous la gouverne des marchés financiers internationaux. On peut donc dire que la décision américaine de démonétiser l’or est celle qui vient clore l’ère de la régulation monopoliste instituée à travers la mise en place du capitalisme interventionniste de style keynésien qui va céder la place au capitalisme international de type concurrentiel.

B- *L’ENCLENCHEMENT DE LA DYNAMIQUE INS TITUTIONNELLE ET ORGANISATIONNELLE DE LA GLOBALISATION COMME ARCHEOLOGIE DE LA MONDIALISATION*

Par ces termes, on veut rendre compte du fait que la globalisation comme stade mature de la mondialisation va reposer sur la mise en place des structures qui en constitueront des cadres d’organisation, d’action, de mobilisation et de décision. La dynamique globalo libéral ou dynamique globalitaire va se déclencher au moment où les puissances et les forces pancapitalistes du marché vont se libérer des contraintes politico

institutionnelles ou politico-organisationnelles qui aggravaient la planétarisation des marchés. Ces mouvements s'effectuent entre le début des années 1980 et la fin des années 1990. C'est effectivement à ce moment que s'opère le basculement qui va bouleverser les équilibres régulateurs de l'Economie Politique Internationale jusque-là assurés par des formes économico-politiques d'Etat interventionniste.

La dynamique globalitaire s'enclenche au moment où les grands oligopoles et monopoles que sont les Compagnies Multinationales ou Transnationales se croient libérés de la pression des forces syndicales ou travaillistes qui les contraignaient à appliquer des politiques sociales consistantes. En effet, ces Compagnies Transnationales toléraient ces politiques sociales parce qu'elles permettaient de faire face à la menace collectiviste socialiste ou communiste, menace fantasmée ou avérée. Ce n'est un hasard si le néolibéralisme global se désinhibe complètement au début des années 1990. C'est à ce moment que le glacis de l'Empire soviétique éclate de toutes parts, ceci étant symbolisé par la chute du Mur de Berlin (1989) et l'effondrement de l'URSS (1991) Dès lors, la grande offensive néolibérale est déclenchée qui travaille à instituer les bases du marché mondial unifié et à organiser une dynamique structurante et opérante de la mondialisation de l'Economie Politique Internationale. C'est ainsi qu'il convient d'envisager la manière dont les Multinationales les plus capitalisées et les mieux positionnées vont contribuer à une accumulation transnationalisée du capital.

C- *LA PHENOMENOLOGIE ET LA MORPHOLOGIE DE LA MONDIALISATION*

Par ces termes, on veut rendre compte des caractéristiques de la stylistique et de la logistique de la mondialisation comme processus de maturation de la globalisation. La mondialisation en tant que dynamique d'intégration du monde suppose la mise en place d'organes et d'instruments globalisateurs qui correspondent à des concentrations géantes expressive d'un méga-capitalisme puis d'un giga capitalisme. En effet, la mondialisation permet le développement et le

déploiement de puissantes corporations transnationales disposant des moyens financiers et technologiques et opérant à hauteur de la planète. Dans cette perspective, les oligopoles et les monopoles globaux sociétaux se forment à travers l'utilisation des fusions, acquisitions et alliances. Ainsi, les Compagnies Transnationales procèdent-elles à une « *concentration pantagonique du capital* » (Mathias Eric OWONA NGUINI), c'est-à- dire une concentration à l'échelle planétaire faisant advenir des entreprises globales. La globalisation s'exprime ici de manière phénoménologique comme mouvement de transnationalisation radicale de certaines entreprises qui développent les caractéristiques suivantes (….). Ces Compagnies Transnationales qui permettent de planétariser les marchés sont des oligopoles et de monopoles de puissance économique qui transcendent les frontières et les pouvoirs étatiques de manière concrète. Ces Corporations Transnationales vont contribuer à démanteler les formes interventionnistes de type keynéso-fordien de régulation monopoliste de l'économie monde capitaliste. Ces oligarchies globalo-libérales, néo-libérales et libido- libérales vont utiliser les ressources des lobbies pour obtenir la privatisation des entreprises d'Etat et la libéralisation du commerce ainsi que la flexibilité du travail.

PARAGRAPHE II : L'INSTALLATION DU MODE GLOBALO-LIBERAL, NEO-LIBERAL ET LIBIDO-LIBERAL DE REGULATION DE LA MONDIALISATION

Par ces termes, on veut indiquer que le système-monde capitaliste globalisé, va s'instituer et se consolider de manière à faire émerger un modèle général de marchandisation que l'on peut commodément designer sous le nom de néolibéralisme global. Ce mode est caractérisé par la planétarisation du capitalisme dérégulé. Il convient de bien saisir le sens stratégique de cette mutation pan- capitaliste (A) avant de faire une évaluation synthétique simultanément géopolitique et géoéconomique de la mondialisation-globalisation (B), puis d'esquisser un regard prospectif à la fois critique et stratégique sur la logique inégalitaire, tutélaire et censitaire du développement globalisé (C).

A- *LA MUTATION PANCAPITALISTE LIEE A LA GLOBALISATION NEOLIBERALE ET LIBIDOLIBERALE : SON SENS STRUCTUREL ET STRATEGIQUE*

Par ces termes, on veut faire référence au processus par lequel l'économie-monde capitaliste va se transformer au moyen de l'architecture supra-nationale et transnationale. Ainsi, le système- monde capitaliste va évoluer vers une logique dominante dans lequel il va se constituer une gouverne économico-stratégique du monde, c'est-à-dire une gouverne dominée par les puissances économiques dotées de chances planétaires d'accumulation et d'enrichissement. Ces puissances cosmo-capitalistiques travaillent à convertir le monde entier en un Marché Mondial Unique, un Marché Global qui englobe toutes les ressources et les valeurs aussi bien matérielles qu'immatérielles (*l'eau, l'air, le sol, le sous-sol, l'espace, la culture, l'éducation, la santé, l'information, la communication, le travail, l'argent…)*. Les oligopoles globalo-libéraux qui contrôlent ces processus vont agir en faveur de la vénalisation des Etats-Nations et de la marchandisation du monde. Une telle évolution contribue à l'hégémonie du capitalisme spéculatif. En effet, l'hégémonie croissante des oligarques capitalistes va leur permettre de coloniser et d'abâtardir les Etats-Nations.

A travers l'action des oligarchies capitalistes, il se met en place un mouvement hégémonique et expansionniste d'accumulation globalisé du capital. Ainsi, l'ensemble des ressources de la planète évolue vers un régime de marchandisation. La globalisation se présente alors comme une dynamique de libéralisation radicale de la planète gouvernée par les impératifs de compétitivité et de productivité des compagnies nationales et multinationales. Les lobbies globalo-libéraux qui pilotent cette sphère du capital sont situés de manière principale dans les économies du centre capitaliste et de manière incidente dans les économies semi-périphériques ou économies émergentes. Ce sont ces lobbies qui imposent aux économies périphériques ou économies semi-capitalistes ou para capitalistes à un régime sévère d'ajustement au Marché

Global ; lequel Marché est à voir en tant que lieu central de l'hyper empire capitalistique. C'est le système de domination constitué autour de la triade capitaliste.

Le FMI et la Banque Mondiale sont les gendarmes économico- financiers qui surveillent l'ajustement obligatoire des économies périphéries à la Loi du Marché Mondial et à la Loi Mondiale du Marché.

B- *UNE EVALUATION SYNTHETIQUE D'ORDRE GEOPOLITIQUE GEOECONOMIQUE DE LA MONDIALISATION*

Par ces termes, on veut établir un bilan schématique de la mise en place de la globalisation du monde. Cette globalisation du monde a une incidence dans la configuration géopolitique et géoéconomique de celui-ci. En effet, le monde globalisé consacre l'avènement d'un Marché Mondial Globalo-libéral caractérisé par :la libéralisation intégrale des mouvements de capitaux faisant suite à l'effondrement et l'émergence d'un réseau financier global fonctionnant de manière continu qui s'étend sur l'ensemble des fuseaux horaires des planètes et matérialise un processus de globalisation financier fondé sur la récurrence des fluctuations financières et monétaire. Cette globalisation financière met en place la logique de la géo-finance planétaire basée sur l'importance de la spéculation et la financialisation des régimes d'accumulation. Cela entraîne une évolution dans laquelle le capitalisme financier tend à supplanter le capitalisme industriel se fondant pour cela sur les acquis technologiques de la révolution informationnelle, de l'avènement de l'ère de l'information. La globalisation va aussi conduire au déclin de la capacité d'action et de décision des Etats aussi bien à l'échelle planétaire qu'aux échelles continentales et semi- continentales. Il y aura avec la globalisation, une dynamique de récession des Etats qui va opérer aussi bien dans la formation étatiques située au centre de l'économie monde capitaliste que dans les formations sociales situées à la périphérie de ce système-monde *capitaliste globalisé*. Dès lors, l'Etat va perdre sa splendeur et sa grandeur parce qu'il sera limité dans son champ d'action et de décision. Ce « *retrait de l'Etat* » (Susan

STRANGE) se fera compte tenu de la logique d développement inégal qui modèle la globalisation. Cela veut dire que ce retrait sera plus contraint et plus coûteux dans les formations stato-nationales situées à la périphérie du système-monde capitaliste. Où l'on voit comment la pression et les influences des oligarchies contrôlant les oligopoles néo-libéraux et libodo-libéraux contribuent à rendre l'action des Etats moins efficace et à augmenter les coûts économiques de cette action. Une telle révolution correspond à une nouvelle ère de « *grande transformation* » (Karl POLANYI) qui correspond à la planétarisation brutale de la logique du marché autoorganisateur, laquelle engendrera de nombreuses tensions civilisationnelles géopolitiques, stratégiques et économiques.

C- *LA LOGIQUE INEGALITAIRE, TUTELAIRE ET CENSITAIRE DU DEVELOPPEMENT INEGAL : UNE SOURCE DE CONFLIT*

Par ces termes, on veut indiquer que la globalisation comme stade suprême de l'expansionnisme, de l'hégémonisme et de l'impérialisme du capitalisme mondialisé va engendrer de nombreuses tensions qui vont souvent dégénérer et déboucher sur des conflits ouverts. C'est que, la mondialisation capitaliste planétarise les logiques du développement inégal au point de susciter un véritable « *apartheid global* » (Samir AMIN) ,c'est-à-dire une sphère généralisée des inégalités de développement et de gouvernement entre les différents compartiments continentaux et semi continentaux dans le monde globalisé. Des tensions vont alors se manifester entre les codes idéologiques et mythologiques du Globalo-libéralisme et ceux des autres formes sociales et historiques mises en question par cette évolution qui va mettre en cause les logiques traditionnalistes et passéistes, les logiques socialistes et communistes, les logiques nationalistes et chauvinistes et les logiques d'interventionnisme étatique.

En effet, le crédo globalo-libéral, néolibéral et libido-libéral met en valeur une civilisation qui est paradoxalement à forte composante libidinale, c'est- à-dire fondé sur l'hyper-matérialisme jouisseur, profiteur et voleur sans

régulation morale ou avec une régulation morale minimale d'une aristocratie cosmopolite. Cette aristocratie est en réalité opposée à l'organisation d'une démocratie planétaire car elle use de son pouvoir économico-financier, de son pouvoir économico-culturel, économico administratif pour entretenir les dynamiques inégalitaires et rivalitaires entre les pays, au sein des pays, et entre les coalitions des pays et entre les continents.

En amplifiant les inégalités, la mondialisation néolibérale fonctionne véritablement comme un « *empire du chaos* » (Alain JOXE, Samir AMIN), un ordre planétaire qui alimente le désordre et les conflits pour perpétuer à l'échelle du monde, la loi du développement inégal. C'est ainsi que la globalisation systémique met en place une économie politique globale de la lutte pour la survie par la concurrence amplifiée qui est équivalent de la guerre entre tous et contre tous (Thomas HOBBES)

CONCLUSION

A l'analyse, il apparaît que la globalisation consacre la planétarisation de la mondialisation capitaliste. Avec cette maturation, l'économie-monde se joint au système-monde pour former un circuit planétaire d'interdépendances à travers lequel peut s'opérer la soumission dominante de la planète aux normes et exigences de la convergence globalo-libérale ou homogenèse pan- capitaliste, processus par lequel la machine du capital développe et déploie son empire sur l'ensemble du monde qui est intégré de manière coercitive ou compulsive dans le cadre d'un régime fortement conflictogène, crisogène et belligène. On voit ainsi que cette machine globale du capital se pose en véritable machine de guerre. Si cette globalisation génère d'importantes chances d'enrichissement et d'avancement, elle n'en a pas moins jusqu'ici amplifié les inégalités entre les compartiments du monde ; de telle manière que l'économie-monde globalisée est le lieu de nidation d'une économie politique inégalitaire et censitaire séparant des formations sociales et civilisationnelles situées dans le « *Noyau* » (Thomas BARNETT) qui bénéficie des profits et privilèges de l'homogenèse capitaliste et les formations sociales et civilisationnelles localisées dans la «

Faille » (Thomas BARNETT) prisonnières de trappes de mal-gouvernement et de sous-développement.